

Journée des paysages

4 juillet 2019

Consacrée aux Observatoires
Photographiques du Paysage



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Actes de la journée des paysages du 4 juillet 2019

Consacrée aux Observatoires Photographiques du Paysage

Coordination du projet

Julien TRANSY - DGALN / DHUP / Bureau des paysages et de la publicité
En partenariat avec **François ALBERT** et **Nicolas DAUJAN** - **Valence Roman Agglo**, et l'appui de **Marie CHAUVOT** - DDT 26 et **Stéphanie DOUCET-GAILLOT** - DREAL AURA.

Intervenants et relecteurs

Merci à l'ensemble des personnes suivantes (citées ici par ordre alphabétique, et non d'intervention) pour les présentations effectuées au cours de la "journée des paysages" du 4 juillet 2019 (ou les informations transmises a posteriori), ainsi que pour la relecture des parties les concernant dans le présent document : **Éric BERLIN, Serge CHALEIL, Nicolas DAUJAN, Stéphanie DOUCET-GAILLOT, Sylvain DUFFARD, Jacques FATRAS, Anne FAVRET, Anne-Marie FILAIRE, Caroline GUITTET, Yolande GUYOTON, Isabelle JARDIN, Fabrice LARUE, François LETOURNEUX, Patrick MANEZ, Julien MARCEAU, Sandrine MOREL, Stéphane ROURE, Pierre-Luc VACHER.**

À propos du document

Les "journées des paysages" organisées par le bureau des paysages et de la publicité du ministère chargé de l'environnement sont des journées à caractère national, destinées à un large public d'acteurs de l'aménagement : agents des services de l'état et des collectivités territoriales, élus, partenaires associatifs, chercheurs, paysagistes... Elles visent à débattre des outils et méthodes des politiques paysagères et, plus généralement, à questionner la place du paysage dans les autres politiques publiques. Leur mise en place mobilise toujours un partenaire « extérieur » (autre direction générale du ministère, autre ministère, établissement public, collectivité, université / laboratoire de recherche, association...) pour favoriser l'ouverture et la rencontre avec d'autres acteurs et réseaux. Ce partenaire co-construit le programme.

La journée du 4 juillet 2019 a ainsi été établie en partenariat avec Valence Romans Agglo. Le présent document ne constitue pas une restitution exhaustive du prononcé. Des révisions ou compléments ont pu être proposés, y compris sur la base d'informations intervenues postérieurement à la tenue de la journée. Les illustrations et photographies des pages intérieures du présent document sont issues à titre principal des supports présentés par les différents intervenants, et restent la propriété de leurs auteurs respectifs.

Photographie de couverture

Itinéraire n°7 de l'OPNP « Les environs de Valence » - Le Parc de Fontbarlettes depuis le château d'eau - nord © Gérard Dufresne, avril 1989 (extrait, photographie du bas) - Pierre Enjelvin / Pierre-Alain Heydel, juin 2019 (extrait, photographie du haut)

PROGRAMME

(et pagination des actes)

10h **Introduction** (page 2)

Fabrice LARUE, *Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire (Valence Romans agglo)* et **Stéphane ROURE**, *Adjoint au chef de service Aménagement du Territoire et Risques (Direction Départementale des Territoires de la Drôme)*.

10h15 **1. Naissance d'une « belle aventure : aux origines de l'OPNP** (p. 4)

François LETOURNEUX, *ancien directeur de la protection de la nature au ministère chargé de l'environnement*, a participé à ce titre à la mise en place de l'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP), et lui a consacré un livre en 2016 (*Le mouvement des lieux*, éditions Buchet-Chastel). **Grand témoin de la journée**, il proposera d'abord une (re)mise en contexte de la démarche et une illustration de la capacité des photographies diachroniques à révéler certaines évolutions de nos sociétés contemporaines. Chacune des séquences suivantes, au cours desquelles il pourra ainsi nous livrer son regard au fil de l'eau, donnera lieu à des temps d'échanges avec la salle :

10h30 **2. Du photographe au paysagiste : trois décennies à travers l'OPP du PNR du Pilat** (p. 10)

Comment s'approprier en régie une démarche photographique dont la mémoire initiale s'est partiellement perdue, pour questionner son aptitude à servir un projet de territoire ? **Julien MARCEAU** (*paysagiste, chargé de mission urbanisme et paysage au sein du PNR du Pilat*) évoquera les réflexions et le travail engagé en ce sens autour de l'itinéraire n°1 de l'OPNP.

11h15 **3. L'OPP de Montreuil : une source continue d'inspiration, un outil de médiation** (p. 16)

Anne FAVRET et **Patrick MANEZ**, *photographes* impliqués dans la mise en place de l'OPP de Montreuil (itinéraire n°9 de l'OPNP), tisseront des liens avec certains de leurs projets plus récents, pour montrer comment cette commande remontant à deux décennies continue d'alimenter leur travail. **Pierre-Luc VACHER**, *responsable de pôle à la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie de la Ville de Montreuil*, évoquera les actions conduites autour de cet OPP depuis sa mise en place.

12h15 **Buffet** - Extraits, commentés par le CAUE 26, d'une exposition autour de l'OPP de la Forêt de Saoû ; exposition de séries photographiques de l'itinéraire n°7 de l'OPNP « Les environs de Valence » et lecture de paysage depuis la terrasse de la salle, avec Eric BERLIN, paysagiste-conseil de l'Etat, attaché à la DDT 26.

14h **4. L'OPP du CAUE 74 : un exemple récent de construction commune** (p. 31)

Cet OPP mis en place en 2012 s'est emparé de la méthode nationale pour définir localement un objet s'efforçant de conjuguer attentes du commanditaire et regard singulier du photographe. **Jacques FATRAS**, *responsable du pôle architecture, ville et territoires du CAUE de Haute-Savoie* et **Sylvain DUFFARD**, *photographe*, présenteront la richesse autant que les défis associés à ce processus d'échange toujours effectif.

14h45 **5. Autour de l'OPP du PNR du Livradois-Forez : points de vue** (p. 41)

Anne-Marie FILAIRE, *photographe* impliquée dans la mise en place de l'OPP du PNR du Livradois-Forez (itinéraire n°12 de l'OPNP), inscrira ce travail initié en 1997 dans le cadre de ses projets conduits en France et à l'étranger, pour illustrer les rapports entre photographie, frontière et territoire. **Serge CHALEIL**, *chargé de médiation des patrimoines au sein du PNR du Livradois-Forez*, questionnera les enjeux associés à l'hypothèse de réactivation de cet itinéraire photographique, en écho à l'initiative conduite autour de l'itinéraire n°7 « Les environs de Valence ».

15h30 **6. Vers une mise en réseau régionale des OPP** (p. 49)

Cette dernière séquence, ouverte à tous sur le principe, permettra aux acteurs régionaux d'exprimer leurs attentes éventuelles en matière de mise en réseau des OPP, et aux autres participants de faire part de leurs points de vue, expériences ou interrogations à ce même sujet, en format ateliers.

17h **Fin de la journée**

INTRODUCTION

FABRICE LARUE

VICE-PRESIDENT CHARGE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, VALENCE ROMANS AGGLO

Bonjour à tous et bienvenue à Valence Romans Agglo, jeune intercommunalité constituée en 2017, qui rassemble 54 communes et qui compte environ 220 000 habitants. Nous sommes au cœur d'un territoire riche d'une diversité de paysages, avec la vallée du Rhône, la vallée de l'Isère, les contreforts du Vercors et les monts de l'Ardèche. Ce territoire a connu de grandes mutations du fait de sa situation de lieu de passage et de transit, au carrefour de différentes circulations.

Je tiens à remercier le Ministère et la DREAL d'organiser cette journée pour relancer les Observatoires Photographiques du Paysage (OPP), et d'avoir choisi notre territoire pour cette nouvelle rencontre. Notre agglomération entend porter cette démarche plus globalement sur le territoire. Il sera important de commencer ce travail avec nos communes et nos partenaires pour questionner en tant que de besoin les angles choisis, le maintien des points photographiques et l'établissement de nouveaux points pour le territoire élargi de l'Agglomération.

L'OPP des environs de Valence avait été lancé dans les années 1990, avant de s'interrompre en 2004. Le thème de cet observatoire est le suivi du développement des grandes infrastructures, l'étalement urbain et l'évolution de l'agriculture. Ce sont des enjeux particulièrement importants chez nous, et toujours d'une grande actualité même après 30 ans. Je pense que certains de ces thèmes seront abordés pendant la séance de lecture de paysage ainsi qu'à travers l'exposition de quelques séries photographiques durant la pause méridienne.

Le paysage est un enjeu qui parle aux populations. L'Agglomération a déjà entrepris plusieurs travaux en ce sens, notamment une charte paysagère sur la communauté de communes du Pays de Romans. Pour nous, les OPP sont un bon outil pour parler de l'évolution des paysages, de l'amélioration du cadre de vie, du tourisme, de l'urbanisation, des infrastructures, et pour toucher les personnes qui ne sont pas forcément sensibilisées à ces enjeux. Je suis donc très heureux de vous accueillir ici et vous souhaite une bonne journée de travail, en espérant que les OPP qui ont été mis en sommeil reprennent vie pour que nous puissions apprécier et orienter l'évolution de nos territoires, de nos infrastructures et de nos paysages.

STEPHANE ROURE

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RISQUES, DDT 26

Merci à l'agglomération de Valence de nous accueillir ici. Nous nous réjouissons de la dynamique à l'œuvre actuellement sur le thème des paysages dans la Drôme, notamment avec cette journée anniversaire de célébration des 30 ans du lancement des OPP. Les paysages sont un véritable enjeu pour la Drôme. Ce sont des paysages fragiles, puisque la Drôme est un territoire de passage, concerné par des grands projets d'énergie et de transport.

Nous avons plusieurs types de problématiques sur le département : des paysages à préserver et à protéger ; des paysages qui ont déjà un peu perdu de leur qualité, mais qui peuvent encore être restaurés ou cicatrisés ; et enfin des paysages qui ont beaucoup perdu de leur valeur, et sur lesquels nous avons un enjeu de reconquête. Je pense par exemple à la plaine de Valence. On peut toujours discuter de cette valeur des paysages. Dans les autres politiques que porte la Direction Départementale des Territoires (DDT), en matière de consommation de terres agricoles ou de pollution par exemple, nous avons des seuils, des nombres d'hectares, des taux, mais sommes souvent moins outillés sur les paysages. C'est en cela que la relance de l'OPP « Les environs de Valence » est intéressante, puisque les OPP peuvent apparaître comme un instrument de mesure et d'objectivation de cette évolution des paysages.

J'en profite pour rappeler la candidature effectuée dans le cadre de l'appel à projet « plans de paysage » 2019 sur les contreforts de la plaine de Valence, démarche qui pourra également nous aider à avancer sur ce sujet. Ce projet de plan paysage porté notamment par l'Agglomération concerne une des limites du territoire, à savoir les contreforts du Vercors et la question des limites, des frontières peut s'avérer centrale

pour retrouver des structures de paysage cohérentes. Cette journée dans la Drôme tombe ainsi à point nommé pour nous permettre d'en savoir un peu plus sur les outils qui orientent le travail sur cette thématique et sur la façon de conduire ces projets. Elle nous sera utile très concrètement pour les mois à venir.

JULIEN TRANSY

CHARGE DE MISSION AU BUREAU DES PAYSAGES ET DE LA PUBLICITE DU MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Merci messieurs pour ces propos introductifs. Avant de donner la parole à François Letourneux qui nous fait l'honneur d'être le grand témoin de cette journée, permettez-moi de vous dire quelques mots sur le cycle dans lequel s'inscrit cette rencontre.

Les *journées des paysages* organisées par le ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) visent à tisser des liens entre différents sujets, et par conséquent différents acteurs, pour interroger la notion de paysage et sa prise en compte dans les différentes politiques publiques. La plupart de ces journées ont dès lors une entrée thématique, pour favoriser la rencontre entre les réseaux d'acteurs du paysage au sens large et ceux de la thématique en question. La journée d'aujourd'hui se distingue a priori de ce format, dans la mesure où elle s'avère moins centrée sur un thème précis que sur une démarche globale : l'observation photographique du paysage. Mais vous avez à disposition les actes de précédentes rencontres ¹ qui témoignent bien du fait que les OPP peuvent tout à fait trouver leur place dans les échanges, en dehors même des journées qui leur sont spécifiquement dédiées. A l'inverse une journée comme celle d'aujourd'hui, bien que centrée sur une démarche, nous permettra aussi d'aborder de nombreuses thématiques. C'est d'ailleurs la force de l'outil, et plus généralement de toute démarche paysagère, que de pouvoir traiter de différents enjeux du territoire en les reliant pour dépasser les approches sectorielles.

Au fil du temps plusieurs participants à ces journées ont exprimé le souhait que certaines d'entre elles, tout en conservant leur caractère national, soit organisées en dehors de Paris : consacrer une *journée des paysages* aux OPP à Valence en cette année 2019 est d'abord une occasion de célébrer symboliquement le trentième anniversaire de la communication en conseil des ministres qui en a posé les grands principes, le 22 novembre 1989 ². Ces principes ont débouché quelques années plus tard sur la mise en place d'un Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP), aujourd'hui composé de 20 itinéraires photographiques. Un itinéraire photographique peut être défini comme un parcours virtuel au sein d'un territoire donné, reflet des préoccupations exprimées par les maîtres d'ouvrage et traduites par le regard singulier d'un photographe.

Certains de ces itinéraires sont toujours actifs, d'autres sont aujourd'hui « en sommeil », pour une diversité de raisons que les échanges d'aujourd'hui permettront peut-être aussi de cerner et analyser. Dans ce contexte, le ministère a cherché à susciter un intérêt pour la réactivation de certains itinéraires, en s'appuyant symboliquement sur cette date anniversaire et en plaçant la vision et la volonté des acteurs locaux au cœur du dispositif. Nous nous réjouissons que Valence Romans Agglo voie un intérêt dans la relance de l'itinéraire n°7 de l'OPNP « *Les environs de Valence* », au service de ses propres objectifs et de son projet de territoire. L'accueil de cette journée marque ainsi une première étape dans la réactivation de cette démarche, qui se traduira aussi dès cette année par une campagne de reconduction photographique des points de vue qui composent l'itinéraire.

¹ Journées des paysages du 16 janvier 2018 (*Ce que le paysage doit à la nuit – A partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision*, organisée en partenariat avec le CNRS) et du 5 juin 2018 (*24 paysages par seconde - Du terrain à l'écran, quelles interactions entre paysages et cinéma ?*) organisée en partenariat avec Languedoc-Roussillon Cinéma et Montpellier-Méditerranée-Métropole. Les actes de ces journées comme de toutes les autres sont aussi accessibles en ligne, au sein de la rubrique dédiée du site du MTES :

² L'intervention de Julien Marceau en séquence 2 en cite l'extrait le plus souvent mis en avant.

1. NAISSANCE D'UNE « BELLE AVENTURE » : AUX ORIGINES DE L'OPNP

JULIEN TRANSY

Je laisse à présent la parole à François Letourneux, que j'avais eu le plaisir de rencontrer en amont de la publication de son ouvrage *Le mouvement des lieux* en 2016. C'est d'ailleurs de cet ouvrage que nous avons tiré l'expression qui sert de titre à cette première séquence, puisqu'il est question dans le livre de la mise en place de l'Observatoire Photographique National du Paysage comme d'une « *belle aventure* », que François Letourneux a suivie de près en tant que directeur de la protection de la nature au ministère chargé de l'environnement. Nous avons eu envie qu'il nous parle un peu de cette page d'histoire et surtout, comme il le fait dans son livre, de la manière dont les photographies diachroniques peuvent nous révéler beaucoup de l'évolution de nos sociétés contemporaines.

FRANÇOIS LETOURNEUX

GRAND TÊMOIN DE LA JOURNÉE

Bonjour à tous. Ce n'est pas de « grand témoin » qu'il faudrait parler mais plutôt de butte-témoin, comme on le dit en géologie pour évoquer le reste, encore en place aujourd'hui, d'une époque passée depuis longtemps.

Le sous-titre de ma présentation, « Le paysage a la bougeotte », reprend le titre d'un article de presse assez amusant consacré aux OPP, que je vous recommande de retrouver dans les archives (*Libération*, 1991).

Dressons le décor : nous sommes à la fin des années 1980. On nous demande de contribuer à définir une politique publique du paysage. Or nous avons finalement peu de choses sur lesquelles nous appuyer pour réaliser ce travail et préparer ce fameux conseil des ministres évoqué en introduction, au cours duquel le ministre de l'environnement de l'époque doit afficher une politique nationale du paysage. Nous faisons ce constat que l'on ne connaît le paysage que lorsqu'il s'agit d'un paysage projet, c'est-à-dire lorsque les paysagistes sont chargés d'intervenir sur un projet précis, en essayant d'en élaborer les contours. Mais pendant ce temps-là le paysage bouge autour de nous sans que nous n'y soyons pour quoi que ce soit d'une façon consciente. On a malheureusement tendance à limiter la politique du paysage à la politique conduite par les paysagistes, mais le paysage est la plupart du temps un résultat inconscient, une conséquence d'un certain nombre de déterminants non volontaires.

A l'époque, l'équivalent de l'actuel bureau des paysages est une petite équipe intitulée « Mission Paysage », constituée de quelques chargés de mission. L'Ecole nationale supérieure du paysage est encore une dépendance de l'Ecole d'horticulture, et l'on manque vraiment d'éléments de compréhension sur la question, par exemple, de l'évolution des paysages agricoles sous l'effet de la Politique Agricole Commune. Selon le contexte économique, ces paysages agricoles bougent sans nous prévenir. La déprise agricole conduit à une fermeture des paysages aux conséquences sociales déjà lourdes, par exemple dans les Vosges, où les gens n'habitent plus les villages trop ensermés dans une forêt qui se développe du fait de l'abandon de l'élevage.

L'économie a ses chiffres, la biodiversité ses inventaires, la santé ses échantillons, l'histoire ses archives, l'architecture ses relevés, mais nous manquons de données à propos du paysage. Comment apprécier l'état de santé d'un paysage ? Nous sommes un pays de géographes et nous conservons par conséquent des données vues d'en haut, sous forme de cartes. Nos archives sont verticales. Il existe à l'époque un mouvement de mise en cartographie des paysages qui nous rend perplexes, car nous pensons que s'il est indispensable de cartographier les paysages de vallée, de cause ou de bocage, cette cartographie ne rend pas compte du paysage vu, ressenti.

Comment suivre le mouvement du paysage ? Des antécédents inspirants existent : il y a cent ans, Etienne-Jules Marey invente un canon photographique permettant de comprendre le mouvement humain ou animal. Depuis quelques décennies, un certain nombre d'artistes se sont impliqués dans cette compréhension du mouvement. C'est le cas par exemple de Karl Baden, qui s'est photographié tous les jours pendant 30 ans, ou de Nicholas Nixon et de sa célèbre série des « Brown Sisters ».



Le cycliste – Photographie d'Etienne-Jules Marey, 1904



Autoportraits, 1987-2016 © Karl Baden

Cette idée que l'on a besoin d'une connaissance diachronique des paysages, nous pensions que d'autres l'avaient sûrement déjà eue. Or nous réalisons qu'il n'existe à l'époque aucune vision diachronique de l'efficacité du travail des paysagistes ou des urbanistes. Presque personne ne s'est intéressé au paysage habituel. Il s'agit plutôt de montrer le pittoresque, d'exalter le construit, d'être créatif à tout prix. Le seul fonds diachronique utilisable est celui constitué à partir de la fin du XIXe siècle par des agents des Eaux et Forêts, formés à la photographie pour documenter l'évolution des glaciers ainsi que l'efficacité des travaux de restauration des terrains de montagne. Ils poursuivront l'observation jusque dans les années 1950.

Nous décidons ainsi de construire un observatoire. A partir d'images initiales soigneusement choisies, l'idée est de faire des films, non pas avec 24 images par seconde, mais 100 images par siècle : de la prise annuelle de photographies naîtra le film de l'évolution des paysages. A l'époque, nous n'avions pas la moindre idée de ce que nous cherchions à observer. Dès lors, comment choisir les premières images de chaque film, de chaque territoire ? Le projet initial reposait sur quatre propositions :

- Qu'est-ce qui préoccupe les responsables, les experts ?
- Y-a-t-il quelques bases documentaires anciennes ?
- Quand on ne sait pas ce que l'on cherche, faut-il s'en remettre au hasard ?
- Que pressentent les artistes ?

Dans les faits, ce sont les artistes qui ont pris les commandes. Les techniciens n'ont jamais véritablement osé prendre des photographies et les montrer aux artistes, de peur d'être ridicules. Par ailleurs, les artistes se sont montrés beaucoup plus coopératifs qu'on ne le pensait. A l'époque, la petite équipe de la Mission Paysage rêvait de travailler avec de grands photographes pour bâtir l'Observatoire du Paysage. Quelques années auparavant, au début des années 1980, la mission photographique de la DATAR avait mobilisé tous les plus grands et réinventé la photographie de paysage en France ³. La Mission Paysage voulait s'entourer des mêmes photographes. Pour avoir participé à la mission photographique de la DATAR, je savais que les artistes se gargarisaient du fait qu'aucune contrainte ne leur avait été imposée : ils revendiquaient cette liberté totale de création, et je ne pensais pas qu'ils accepteraient de travailler avec des groupes d'experts, un matériel bien déterminé et une méthode précise de reproductibilité des images. Or à notre plus grande surprise, de grands photographes tels que Raymond Depardon, Sophie Ristelhueber ou John Davies ont accepté l'exercice, et avec eux un ensemble d'artistes de grande qualité.

Aujourd'hui, certains OPP sont devenus un élément constitutif des projets d'aménagements, notamment dans les PNR et les Grands Sites. A ces nouveaux observatoires je dis « vive l'imagination et vive les méthodes nouvelles ». On peut compléter, diversifier la méthode à condition de ne pas casser le thermomètre. Comment prétendre pouvoir suivre l'évolution du chômage si les indicateurs pour le mesurer ne cessent d'évoluer ? Nous avons la chance d'avoir des images qui ont 30 ans : il faut

³ <https://missionphotodatar.cget.gouv.fr/accueil>

maintenir en vie les observatoires existants et conserver cet extraordinaire indicateur. En 1999, nous avons organisé un colloque à Rochefort pour montrer l'Observatoire aux meilleurs scientifiques, géographes, sociologues et historiens. Les débats sur l'écologie des paysages ou l'évolution de l'agriculture furent passionnants, mais ce fut aussi une déception : les chercheurs ne s'emparèrent pas des séries de l'observatoire. Le recul temporel n'était sans doute pas suffisant pour que les images soient éloquentes.

Il y a quelques années pourtant, je me suis amusé à reprendre ces séries pour tenter de voir ce qu'il s'était passé, ce qui, de mon point de vue de profane, apparaissait comme surprenant.

L'amnésie paysagère

Tout d'abord, une constatation amusante : lorsqu'une chose disparaît du paysage, elle disparaît de notre mémoire. Cette amnésie paysagère est très surprenante. Le paysage, résultat de tant de disparitions, ne semble fait que de présences. Prenons cette photographie de l'hôtel de l'Iroise prise par Raymond Depardon.



La Pointe du Raz, 1991. L'hôtel d'Iroise © Raymond Depardon / Conservatoire du littoral

Lorsque le réaménagement de la Pointe du Raz a été décidé, parce qu'elle était dans un état de dégradation considérable et qu'elle était envahie par les touristes, la question s'est posée de savoir s'il fallait démolir ou non cet hôtel, qui était inconfortable mais grandiose de par son emplacement. Il a finalement été détruit un matin, dans la plus grande discrétion. Pendant trois semaines, personne ou presque ne s'est aperçu qu'il avait disparu ! Par la suite, nombreux sont ceux qui ont cherché en vain, en parcourant le site, l'emplacement exact de cet hôtel dans lequel ils avaient passé certaines des plus belles nuits de leur vie.

Autre exemple dans le Livradois-Forez : qui se souvient de ces grandes casernes alors que le paysage s'est parfaitement reconstitué ?



La re-photographie suivante est issue du travail de Daniel Quesney : il s'agit d'un petit village qui a été détruit et transformé en carrière de pierre pour servir à la construction de lotissements et de maisons modernes. Si l'on n'avait pas la trace photographique de cet ancien village, qui s'en souviendrait ? Nous attachons une grande importance à ce qui s'ajoute au paysage, mais il est amusant de voir que ce qui en est retiré s'efface aussi de nos mémoires, et ce très rapidement.



Menglon © Service RTM (1905) et Daniel Quesney (1995).

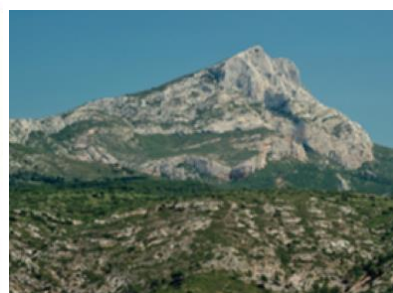
Le retour du refoulé

Nous héritons d'un paysage que nous considérons comme beau, et pourtant un accident, une destruction de ce paysage est parfois nécessaire pour en retrouver un état plus ancien que nous trouvons encore plus beau.



Prenons l'exemple de l'incendie de la montagne Sainte-Victoire : elle s'était couverte, au fil des années, de Pins d'Alep et ne ressemblait plus aux nombreux tableaux que Cézanne en avait fait. En brûlant, elle est redevenue blanche comme au temps où Cézanne l'avait peinte.

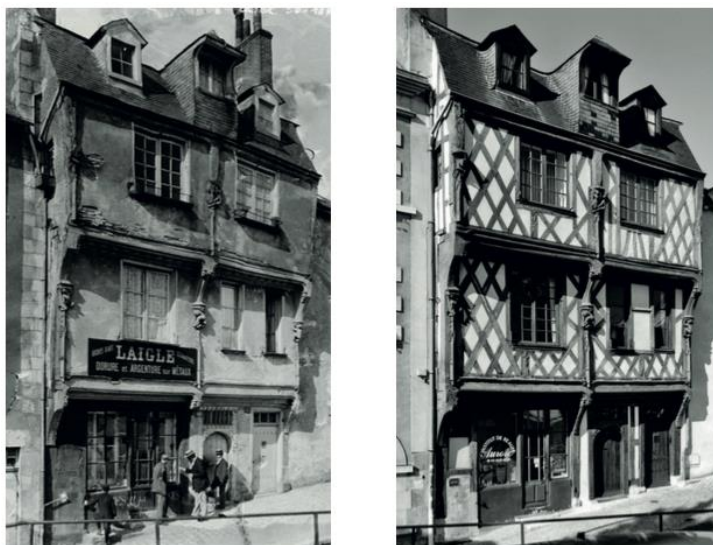
De même, la tempête de 1999 a permis, en faisant tomber les grands arbres des bosquets de Versailles, de retrouver le paysage voulu par Louis XIV, la grande ligne blanche du château dominant à nouveau des boisements moins élevés.



La montagne Sainte-Victoire en 1905, 1989 et 2005.

La fabrique de l'authentique

Qu'est-ce qu'un paysage authentique ? Prenez ces photographies prises à Blois : colombages apparents ou protégés ? Où est l'authentique ?



Blois © Séraphin Médéric Mieusement (1900) et Daniel Quesney (2000).

La vérité de l'authentique est donc relative et n'échappe pas aux modes. J'en donne un exemple encore plus spectaculaire avec cette photo du village de Bonneval-sur-Arc : autrefois tous les chalets étaient crépis. Les granges, qui avaient moins besoin d'être protégées des vents, étaient en pierre sèche. Depuis que les techniques d'isolation ont progressé, les pierres apparentes sont devenues, pour tous les bâtiments, l'expression d'une nouvelle authenticité. La façade « brute » (photo du bas) en est l'archétype.



Bonneval-sur-Arc, 2016 © Françoise Blanc

Plus vite que la musique ...

Une équipe d'antiquaires et d'historiens, Blondel et Sully-Jaumes, a travaillé sur la banlieue parisienne. Voici trois séries d'images qui montrent qu'entre 1970 et 2009, à intervalles réguliers de 10-15 ans, tout a été profondément modifié, y compris le tracé des chemins et des routes. Que se passe-t-il dans la tête des habitants de ces quartiers, dont la plupart ont déjà une vie compliquée, lorsque le paysage leur

passé ainsi devant le nez à une vitesse considérable, et sans qu'on leur demande leur avis ? Est-ce qu'il y a une petite part de paysage dans le malaise des banlieues ?

La place de la bagnole

Un autre de mes sujets d'étonnement : pendant que nous nous focalisons sur les pylônes ou les éoliennes, la voiture conquiert insidieusement presque tous nos paysages. Et personne n'en a conscience. Je ne suis pas suffisamment compétent pour expliquer ce phénomène, mais en tout cas je le constate. Aujourd'hui, la voiture commence à perdre son monopole, et la question se pose de savoir si la signalétique automobile va se réduire progressivement ou si elle sera conservée. Je constate en tout cas qu'elle est encore présente dans les quartiers piétons. On lui a rajouté la signalétique cycliste, et peut-être même bientôt celle des trottinettes. Ce qui est surprenant, c'est que nous ne l'ayons pas vu venir, et que nous ne le voyons toujours pas, alors que cela a submergé les paysages.

Parmi les influences insidieuses sur les paysages, évoquons aussi le changement climatique. Si l'on est obligé par exemple de mettre les grappes de raisin à l'ombre du feuillage, pour calmer l'augmentation du degré alcoolique, toutes les vignes vont prendre 30 centimètres de plus en hauteur ; on voyait le paysage au-dessus des ceps. On ne le verra plus.

Mon dernier sujet d'étonnement porte sur le mouvement visant à « décoloniser les trottoirs ». A l'origine, ces espaces publics étaient communs, utilisés par tous. Puis ils ont été collectivisés par les communes, et fortement réglementés. Ils sont à nouveau revendiqués par les riverains, qui se les réapproprient. Et cela change le paysage urbain. En voici quelques exemples avec des photos prises à Ars-en-Ré, Biarritz et Arles.

Excusez le désordre avec lequel j'ai évoqué ces quelques constatations et anecdotes. J'en aurais encore quelques autres, mais nous sommes pris par le temps et je vais donc m'arrêter là, en vous remerciant pour votre attention.

2. DU PHOTOGRAPHE AU PAYSAGISTE : TROIS DÉCENNIES À TRAVERS L'OPP DU PNR DU PILAT

JULIEN TRANSY

Le Parc naturel régional du Pilat porte l'itinéraire n°1 de l'OPNP, très souvent mis en avant dans les discussions relatives aux observatoires photographiques du paysage, au point d'ailleurs que j'ai déjà entendu Julien Marceau ironiser quelque peu sur le décalage qui lui semblait exister entre cette étiquette d'expérience modèle et la réalité du rayonnement de l'outil et de la démarche au niveau local. Mais il me semblait justement intéressant de porter cette expérience à la connaissance des acteurs de Valence Romans Agglo, qui se trouvent aujourd'hui dans une situation proche de celle que Julien Marceau a pu vivre à son arrivée au sein du Parc naturel régional du Pilat : la redécouverte d'une démarche photographique dont la mémoire initiale s'est partiellement perdue. L'enjeu est aussi de prendre conscience à travers ce témoignage que tous les observatoires, même ceux disposant de la plus grande antériorité, continuent de s'interroger sur la démarche et d'alimenter ainsi la réflexion collective.

JULIEN MARCEAU

PAYSAGISTE, CHARGE DE MISSION URBANISME ET PAYSAGE AU SEIN DU PNR DU PILAT

Bonjour à tous. Paysagiste de formation, j'ai rejoint l'équipe du parc naturel régional du Pilat en 2010 et ai effectivement découvert son observatoire photographique du paysage presque par accident, à travers un ouvrage dont un exemplaire figurait parmi les documents stockés dans mon bureau. Une collègue documentaliste m'a fait découvrir les différents points de vue composant l'itinéraire photographique et les séries que les reconductions successives finissaient par composer. Devant cette matière soigneusement rangée dans des classeurs, je me suis posée cette question : qu'en faire, comment l'exploiter, et comment justifier auprès de ma hiérarchie l'intérêt de passer du temps à travailler sur le sujet ?

Ne disposant d'aucune connaissance sur l'outil OPP, je suis remonté à la source, jusqu'à ce fameux conseil des ministres de novembre 1989 où il est indiqué : « *Face aux mutations rapides et profondes du paysage français, l'Observatoire photographique national du paysage a pour mission de constituer un fonds de séries photographiques pour analyser les mécanismes de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage* ». Le travail que j'essaie de construire autour de notre observatoire s'inscrit pleinement dans cet objectif d'orienter favorablement l'évolution du paysage, de manière à ne pas être indéfiniment dans un paysage qui soit le produit, la résultante et l'externalité de toute les autres politiques.



Je tiens à vous montrer une archive de l'INA consacrée à l'OPP du Pilat et datant de 1997. Elle s'est avérée un outil précieux pour moi, même si j'ai aussi eu la chance de rencontrer Sophie Ristelhueber. J'ai pu comprendre par ce biais quelles étaient les questions qui s'étaient posées sur le territoire du Pilat en 1992, lorsque l'observatoire a été mis en place.

Une archive de l'INA (diffusion initiale le 11 octobre 1997 sur FR3) est projetée.

Cette archive est intéressante car elle pose un certain nombre de questions qui s'avèrent aujourd'hui parfaitement lisibles au travers des séries photographiques de l'Observatoire. Mais comment en faire réellement un outil pour évaluer l'incidence des pratiques et des politiques ?

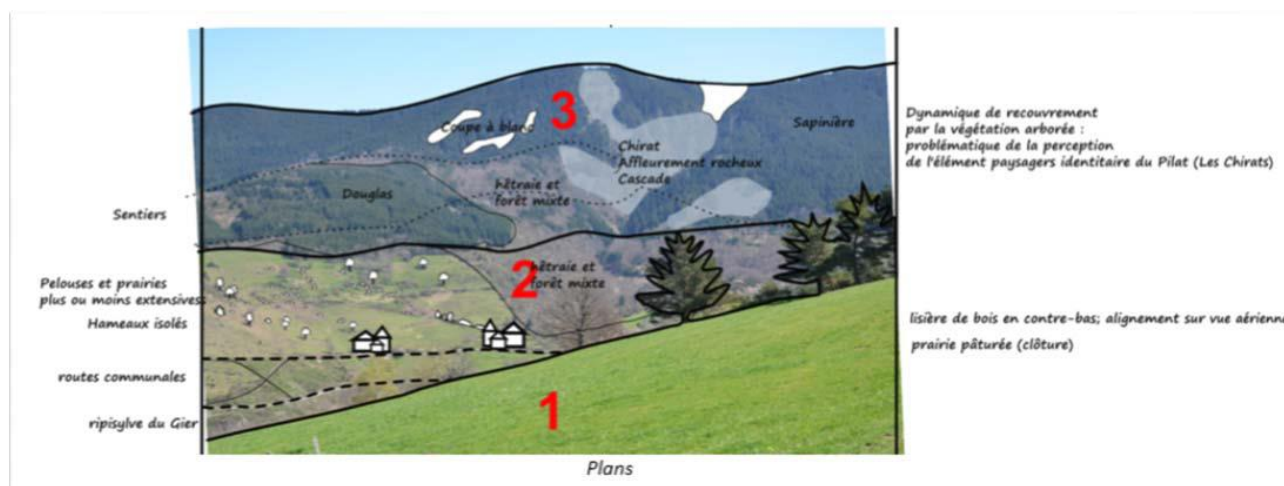
Répondre à cette question suppose à mon sens de franchir au moins trois étapes : la première consiste à définir une méthode transférable d'analyse des clichés qui permette de mesurer l'évolution de la physionomie du territoire. La seconde revient à tester la capacité de l'Observatoire à évaluer les

incidences paysagères et à contribuer à la définition des politiques publiques. Il convient enfin de partager cette connaissance, pour aboutir à une gestion partagée des paysages en lien avec les différents acteurs.

Définir une méthode d'analyse

Quelle capacité, donc, de l'observatoire photographique à caractériser le dynamisme paysager du territoire ? J'ai d'abord essayé d'analyser les clichés dans leur cadrage, tel un tableau. Je me suis vite rendu compte des limites de l'exercice, car ces paysages inscrits dans un cadrage photographique particulier sont souvent en lien avec d'autres paysages ; ce qui se passe hors cadre est aussi intéressant, dans la mesure où cela peut avoir une influence sur ce qui nous est donné à voir dans le cadre. Certaines photographies ont l'avantage de montrer tout, de manière presque brutale et impudique, tout en étant par ailleurs très orientées par le regard du photographe, le cadrage qu'il a choisi, le positionnement, etc. ; on peut avoir une toute autre perception du lieu en se décalant légèrement.

Nous avons fait une première analyse des 40 clichés, à partir d'une lecture par plans, une méthode plutôt efficace et pertinente en territoire de montagne.



Nous avons caractérisé les points de vue, notamment par la mise en place de mots-clés, en nous basant sur le thésaurus du ministère de la culture. Ce travail a été relativement fastidieux car il a fallu le faire sur l'ensemble des clichés de chacune de séries.

Nous avons essayé de développer une analyse géographique, par une approche géomorphologique classique sur les composantes végétales et anthropiques, en essayant de nous attacher à des faits très précis.

Nous avons également défini des gradients d'évolution pour chacune des cinq problématiques identifiées en 1994 (agriculture, urbanisme, boisement, forêt, friche).

Boisement/ forêt/friche :
Degré :
1- maintien
2- genêt, landes, friche
3- forêt naturelle (stade avancée de l'enfrichement)
4- Plantation
5- coupe/défrichement/disparition

Urbanisme
Degré :
1 – maintien
2- démolition/disparition
3 – modification/réhabilitation
4 – Agrandissement/extension /nouveaux bâtiments

Agriculture :
Degré :
1 - régression
2 - stabilité
3 – évolution
4 - changement de pratiques agricoles

Ce travail certes très fastidieux a permis d'aboutir à un résultat que nous, techniciens du Parc, considérons ceci étant plutôt probant par rapport à notre perception des paysages du territoire.

J'ai aussi essayé de dresser un portrait de chaque entité paysagère à travers l'Observatoire. Là encore, en passant par le prisme de l'OPP a conduit me semble-t-il à des résultats plutôt pertinents.

Evaluer les incidences paysagères et contribuer à la définition des politiques publiques

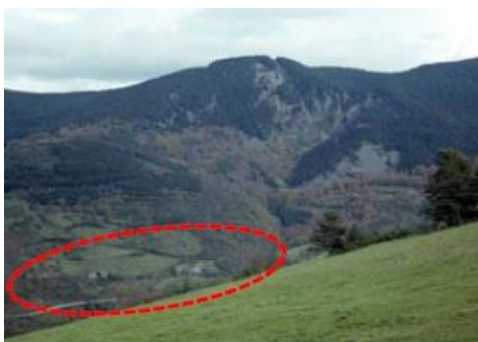
Nous avons ensuite mené une approche plus paysagère, dans le sens où le paysage a cette faculté de mettre en lien dans le temps et dans l'espace des problématiques, des pratiques et des regards. Certaines séries photographiques révèlent combien l'observatoire décrit assez bien l'évolution de l'agriculture et de l'architecture agricole, notamment avec le séchage en grange lié à l'obtention de l'AOP pour la Rigotte de Condrieu. Nous avons vu cette transformation des bâtiments agricoles pour répondre à un cahier des charges d'une appellation. Sur d'autres photographies, on peut voir des exemples de changement d'usage des anciens corps de fermes, et les conséquences sur la vocation des espaces et la qualité du bâti. L'observatoire ne permet pas d'expliquer toute la chaîne, mais c'est le seul outil qui s'avère en capacité de nous donner ces indices. C'est souvent dans les surprises que l'Observatoire se révèle être le plus intéressant.

Comment objectiver les subjectivités ? Je pense c'est aussi un challenge en termes de paysage. Les détracteurs vous diront qu'il ne sert à rien de parler de paysage, au motif que « c'est très subjectif ». A mon sens, c'est justement parce que c'est subjectif que le paysage est une donnée intéressante pour travailler l'aménagement du territoire. Vous avez ici une photo du site TDF du Guizay, sur lequel tous les opérateurs de téléphonie mobile aimeraient s'implanter, car c'est un lieu, en surplomb de l'agglomération stéphanoise, très propice pour installer des antennes. La position la plus partagée consiste à vouloir stopper de nouvelles installations, car « il y a de plus en plus d'antennes au Guizay ». Or l'observatoire montre que ce n'est pas vrai ; il y en a même de moins en moins.



Itinéraire n°1, Parc naturel régional du Pilat © Sophie Ristelhueber puis Julien Marceau, OPNP. Planfoy (42) - Lieu-dit La croix de Guizay

La photographie permet d'aller dans le détail, au-delà de la question posée à l'origine. La photo ci-dessous a été prise initialement pour mesurer la progression de la friche à l'échelle de la haute vallée du Gier. Mais il est intéressant de voir aussi l'évolution des ensembles de corps de bâtiments, avec les questions architecturales et patrimoniales qui en découlent.



Itinéraire n°1, Parc naturel régional du Pilat © Julien Marceau, OPNP. Valla-en-Gier (42) - Le saut du Gier

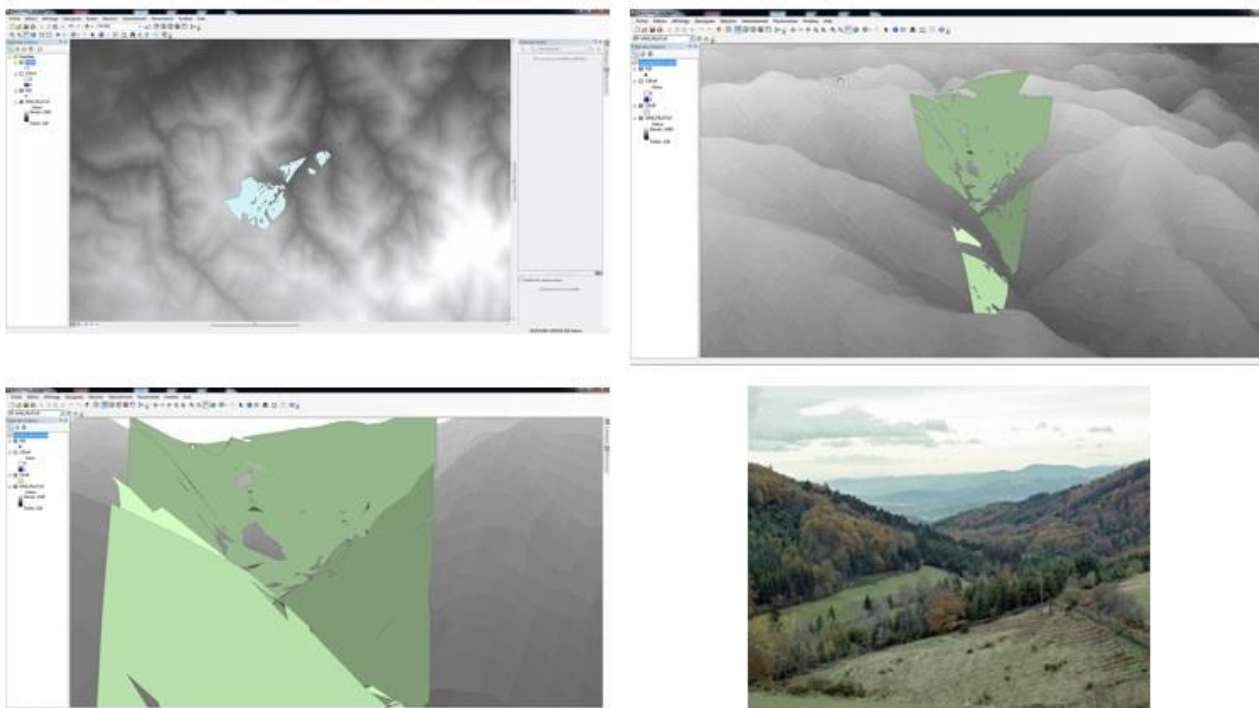
Nous avons également eu des débats avec nos collègues de l'agriculture car pour eux, la vallée du Gier s'enfriche. Ils ont des chiffres et des statistiques qui vont dans ce sens. Or l'Observatoire ne dit pas cela ; lorsque l'on regarde l'ensemble de la série, on voit que la friche tourne autour des maisons. Il n'y a peut-être pas une économie suffisante pour venir à bout définitivement du genêt et de la fougère, mais cette activité agricole complémentaire ou de loisir - je ne sais pas comment la qualifier précisément - permet d'aller un peu à l'encontre des grands discours qui disent qu'il n'y a plus d'agriculture dans la vallée et que celle-ci se ferme. Il y a une pulsation dans l'occupation et la valorisation de l'espace et de ses ressources, ici fourragères.

Partager la connaissance

L'observatoire est également un outil pédagogique à destination des scolaires. Le jeu des 7 erreurs est assez intéressant pour engager un débat. Le Parc travaille aussi avec les professeurs qui mènent un programme d'éducation au sein du territoire. C'est quelque chose de très accessible. On peut le faire aussi en sortie, à travers des lectures de paysage.

Comme le disait Monsieur Letourneux, nous avons un certain nombre de données pour travailler sur l'aménagement du territoire, mais la dimension sensible nous manque souvent. C'est quelque chose qu'il serait intéressant de mobiliser pour embarquer des partenaires dans les projets de paysage, mais aussi pour compléter les observations fournies par l'OPP.

Nous avons mis en place un site internet pour donner à voir ces 25 ans de reconduction, avec un outil de superposition. J'avais travaillé avec l'Université de Saint-Etienne pour calculer la surface perçue dans le cliché. En zone de montagne, c'est très important puisqu'il y a des reliefs qui rendent inaccessibles un certain nombre de points de vue. Cela permet de passer de la 3D à la 2D, ou inversement.



L'enjeu est aussi de croiser les données avec d'autres sources de données photographiques et cartographiques, pour affiner le regard et le questionnement, ou sortir de la situation particulière d'une parcelle. Cela permettrait d'évaluer les PLU, notamment sur l'évolution du paysage de la commune et de ses abords. On peut s'interroger sur l'efficacité des outils actuels du code de l'urbanisme pour maîtriser l'évolution du paysage.

Nous avons animé des ateliers pour partager ces 25 ans de reconduction auprès de nos partenaires.

Il en ressort que beaucoup apprécie l'observatoire en tant qu'illustration du changement, de l'évolution, de la transformation du territoire. Par ailleurs, l'OPP interroge ou met en avant des valeurs esthétiques. Il fait également référence aux représentations personnelles, y compris chez les professionnels. L'observatoire est en lien avec des actions et des pratiques.

Le retour des acteurs sur l'OPP



Il permet d'explicitier, de qualifier et d'illustrer des processus. C'est un outil de connaissance, qui fait appel à nos imaginaires et qui conforte ou reconforte nos représentations. Il raconte aussi une forme de violence de certaines mutations du paysage ; en cela, il permet de faire réagir. Enfin, l'observatoire s'inscrit dans le temps long de l'observation, à l'image des protocoles scientifiques qui eux aussi évoluent. J'entends des collègues naturalistes qui regrettent que le protocole ait évolué par rapport à celui qui avait été mis en place 20 ans auparavant. Il n'empêche que l'outil OPP continue d'exister, et le recul qu'il nous offre apparaît aujourd'hui très précieux.

DISCUSSION

FRANÇOIS LETOURNEUX

Vous avez parlé de l'implication des habitants et des citoyens. Je pense qu'il serait intéressant de développer une application mobile qui permette à tout le monde de pouvoir retrouver le parcours de l'observatoire, avec les coordonnées géographiques des points de vue, et ainsi observer l'évolution du paysage par rapport aux clichés d'il y a 20 ou 30 ans. C'est une manière pour les gens de s'approprier eux-mêmes la perception des paysages.

Ma seconde observation porte sur la biodiversité. Nous vivons à ce sujet le même sentiment d'insatisfaction que celui que nous avons sur le paysage, et dont j'ai parlé en introduction : on s'aperçoit que ce à quoi l'on s'est intéressé jusqu'à présent, à savoir la biodiversité projet, ne rend pas compte de l'évolution de la biodiversité dans son ensemble. Pendant que nous nous focalisons sur les espaces protégés, les espèces patrimoniales et remarquables, les populations de certaines espèces communes disparaissaient ou se fragilisaient. Nous manquons d'outils pour travailler et développer une politique publique pour lutter contre cette érosion de la biodiversité.

PIERRE ENJELVIN

PHOTOGRAPHE, OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL (OPTMC)

Je crois que ce qui manque souvent aux observatoires, c'est cette parole profane de ceux qui vivent quotidiennement sur les territoires concernés. Nous n'allons pas suffisamment les interroger pour recueillir leur opinion, savoir s'ils trouvent que les choses ont changé favorablement ou pas, comment ils jugent la politique publique en matière d'aménagement... Je pense que nous avons encore, collectivement, du travail sur ce point. Il reste beaucoup de choses à tirer de ces séries photographiques.

JULIEN TRANSY

Plusieurs d'entre nous ici te savons impliqué justement dans des expériences de cette nature : peux-tu nous en dire quelques mots ?

PIERRE ENJELVIN

Nous tentons effectivement de rendre compte de cette parole des gens qui vivent quotidiennement dans les espaces que l'on photographie. Nous faisons un travail d'entretien avec ces personnes. Le jeu des 7 erreurs permet en effet de remobiliser leur regard. On peut leur demander s'ils sont surpris de ce qu'ils voient, s'ils sont satisfaits ou non, et s'ils ont eux-mêmes, éventuellement, des idées sur la manière d'aménager ou de faire changer le paysage.

Ces démarches s'inscrivent souvent dans des projets d'aménagement ; c'est donc aussi l'occasion de reposer les questions ou les enjeux au cœur de ces programmes, et de les soumettre aux gens que l'on interviewe. C'est une manière de les sensibiliser à certaines actions qui seront mises en œuvre.

Je dois reconnaître que le fait de passer par le médium paysage est quelque chose de tout à fait performant. Nous avons terminé récemment un travail sur le parc naturel régional de la Brenne avec acteurs assez sensibles à la question de la photographie, les « Veilleurs du paysage ». Dans le cadre d'un plan de paysage, nous avons participé indirectement à la réflexion sur l'état du paysage du PNR de la Brenne, et avons pu constater que le travail que nous avons conduit avec un paysagiste rejoignait complètement les préoccupations des Veilleurs, qui ont aussi travaillé de leur côté avec la photographie.

CLAUDE BELIME

PHOTOGRAPHE

Je voudrais faire deux remarques, d'abord s'agissant du fait que les techniciens prennent de plus en plus le relais des photographes dans les observatoires ; ensuite s'agissant de la difficulté à mobiliser les habitants pour connaître leur avis, ainsi que j'ai pu le constater récemment dans le cadre d'un projet d'OPP sur le plateau de Millevaches, amorcé avec un travail de médiation autour de cartes postales anciennes. La carte postale reste néanmoins un outil de médiation extraordinaire pour impliquer et faire parler le public. Je recommande à tous de l'utiliser ; c'est sans doute l'entrée la plus facile.

3. L'OPP DE MONTREUIL : UNE SOURCE CONTINUE D'INSPIRATION, UN OUTIL DE MEDIATION

JULIEN TRANSY

L'intervention de Claude Belime (voir page précédente) m'offre une transition pour introduire cette nouvelle séquence, dans la mesure où les reconductions photographiques de certains OPP sont effectivement aujourd'hui assurées en régie, par des agents dont l'investissement s'avère précieux pour garantir la pérennité de la démarche : cela vaut pour le parc naturel régional du Pilat que nous venons d'évoquer avec Julien Marceau, comme pour l'itinéraire n°9 de l'OPNP « Ville de Montreuil » : Pierre-Luc Vacher, responsable de pôle à la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie de la Ville, assure aujourd'hui les reconductions des points de vue mis en place il y a plus de vingt ans.

Il aura l'occasion de nous parler des actions qu'il conduit autour de cet OPP, mais il se trouve que les photographes initiaux Anne Favret et Patrick Manez nous font aussi l'honneur de leur présence aujourd'hui. Nous leur avons proposé de nous parler de cette expérience en tissant des liens avec certains de leurs projets plus récents, pour montrer comment cette commande remontant à deux décennies continue d'alimenter leur travail.

ANNE FAVRET

PHOTOGRAPHE

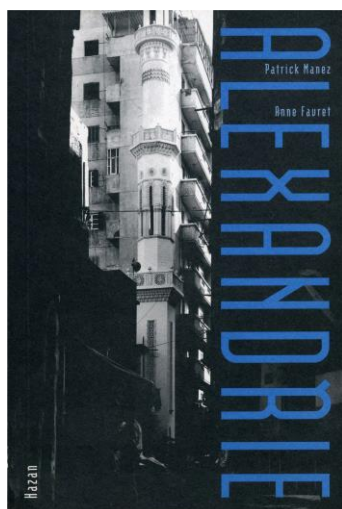
Bonjour à tous. Nous sommes venus avec un exemplaire du livre édité autour de l'OPP de Montreuil il y a plus de dix ans. Seules trois campagnes de reconduction y figurent. Il y aurait matière à nouvelle édition, puisque cet OPP continue d'être reconduit régulièrement, ce qui n'est pas le cas de tous les itinéraires photographiques mis en place dans les années 1990.

Nous avons apporté aussi quelques éditions récentes des travaux que l'on mène actuellement, intitulés « Europe - le plan B ». Nous y reviendrons au cours de la présentation.

PATRICK MANEZ

PHOTOGRAPHE

Revenons donc en premier lieu sur l'origine de cette expérience à Montreuil. Le ministère de l'environnement nous a contactés pour travailler sur l'observatoire après avoir découvert notre travail à travers le livre que nous avons réalisé quelque temps auparavant sur la ville d'Alexandrie. Les responsables du ministère ont pensé qu'ayant déjà travaillé sur une ville, nous pourrions être intéressés à intervenir autour du paysage urbain de Montreuil.



Il faut savoir que le fait de travailler à deux nous oblige à mettre en place un protocole en amont lorsque nous abordons un territoire ou une ville. Pour Alexandrie, nous avons la volonté d'approfondir la question de la topographie de la ville et de la façon dont elle a été construite historiquement. La construction du livre s'est faite de telle sorte que l'on ait ce sentiment d'étouffement, de densité urbaine propre à la ville d'Alexandrie et à sa transformation avec le temps. Lorsqu'on nous a proposé de travailler sur Montreuil, nous avons tout de suite essayé de définir un protocole avant d'entamer le travail de prise de vue à proprement parler.

ANNE FAVRET

Il nous semble important et intéressant de vous montrer quelques images de notre travail sur Alexandrie, dans la mesure où nous lui devons notre sélection pour cette mission à Montreuil.

Patrick Manez, Anne Favret,
Alexandrie, Editions Hazan, Paris 1994



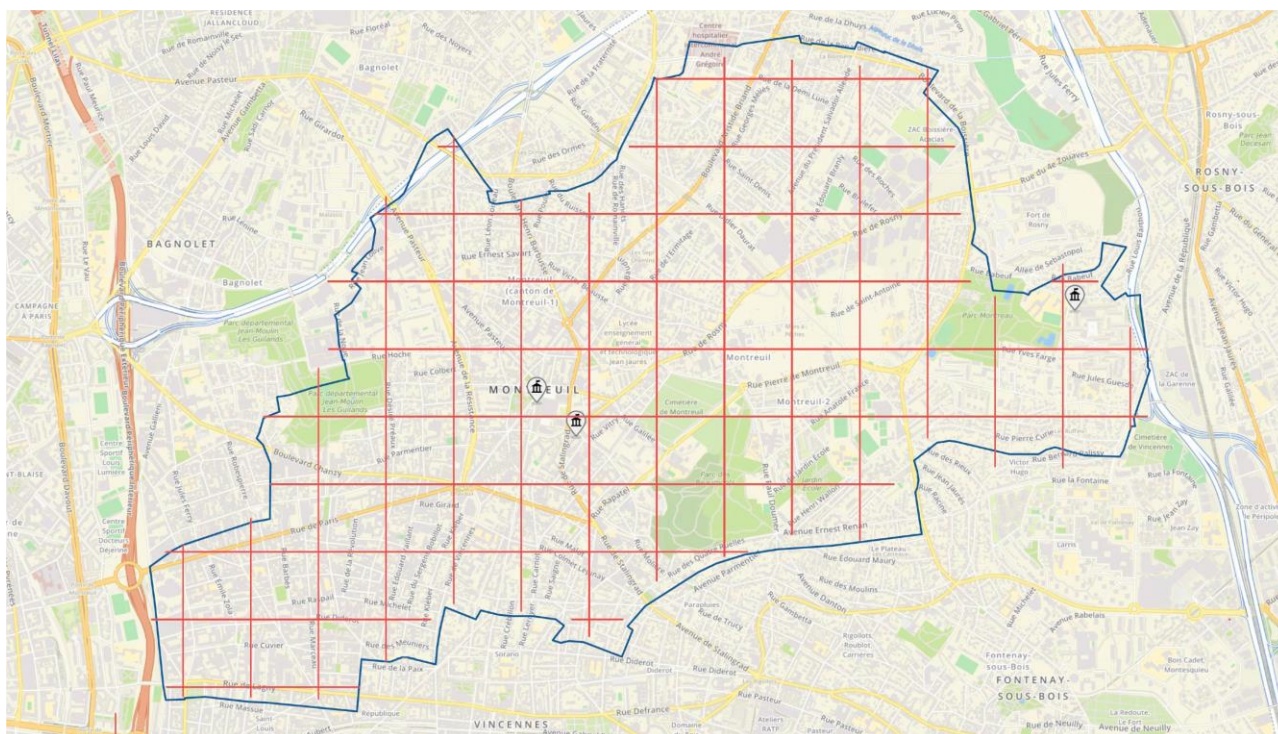
Extraits du livre de Patrick Manéz et Anne Favret, *Alexandrie*, Editions Hazan, Paris 1994

A Montreuil nous avons eu la chance d'avoir un comité de pilotage extrêmement souple. En somme nous n'avons eu absolument aucune contrainte pour réaliser la mission. Notre principale préoccupation était finalement de nous sentir le plus libre possible par rapport à la commande. Lors des premiers repérages, nous avons abordé le territoire un peu comme nous l'avions fait à Alexandrie, en tournant en rond et en essayant de trouver des relations entre les bâtiments. Nous voulions travailler notamment sur la mixité ; c'était une des données paysagères de Montreuil. Cela ne s'est finalement pas avéré très intéressant visuellement.

Il a été dit dans certaines des interventions précédentes que les gens ont parfois beaucoup de difficultés à voir le paysage. En tant qu'artistes, notre travail consiste précisément à faire voir le paysage. Dans la photographie contemporaine, on parle de territoire plutôt que de paysage. A notre sens le paysage n'existe qu'à partir du moment où une image permet de le rendre sensible. Nous avons des dispositifs qui paraissent un peu scientifiques, mais on cherche ensemble à élaborer des méthodes qui permettent de voir le paysage.

PATRICK MANEZ

Ce qui nous intéressait, c'était la part d'aléatoire que l'on pouvait mettre dans ce projet. Nous avons créé un quadrillage nous permettant d'avoir 100 intersections à l'intérieur du plan de Montreuil et de déterminer ainsi nos points de vue, puisque la commande était de produire un corpus de 100 photographies, parmi lesquelles 40 seraient reconduites d'année en année. Ce quadrillage nous donnait la possibilité de montrer tout le tissu urbain, du proche Paris jusqu'à la grande banlieue.



« Notre stratégie : superposer à la carte de Montreuil une grille permettant d'obtenir 100 intersections sur l'ensemble du territoire. Un protocole qui nous a permis de faire entrer de l'aléatoire et de l'exhaustif »

On a choisi de travailler avec une chambre 20x25 en couleur pour le côté hyperréaliste de l'image. C'était aussi en rapport avec la tradition américaine de la photographie de paysage qui s'opère avec ce type de format. Ce grand format permet d'obtenir une qualité qui fait que les choses apparaissent plus belles et plus grandes que dans la vie réelle. L'idée était de requalifier cette banlieue triste et quotidienne en lui donnant une espèce de souffle par l'intermédiaire de la photographie. En tant qu'esthètes, nous nous intéressons à la forme. Nous essayons de créer des images qui permettent de percevoir autrement cette ville qui n'a pas vraiment d'identité visuelle, ou alors très fragmentée, sans tomber non plus dans une forme de spectacularisation de l'espace urbain.

ANNE FAVRET

Le fait de créer ce quadrillage avec les 100 points de vue permettait de répondre à la commande et d'avoir une représentativité de tous les types d'espace. Le comité de pilotage avait ses propres outils d'évaluation, qui étaient très différents puisqu'il avait mis en place une liste de types de lieux qui l'intéressait, et que l'on allait retrouver en plusieurs exemplaires à des endroits différents. Nous avons donné 100 photographies dont nous étions satisfaits, sachant que tout le travail était d'obtenir des images qui résument le paysage au point d'intersection où l'on s'était rendu. Le choix s'est fait très facilement avec le comité de pilotage.

PATRICK MANEZ

L'idée était aussi de convoquer tout un imaginaire photographique. Quand on se rend à Montreuil, on emmène avec nous la Ruhr de Renger-Patzsch ou la Californie de Stephen Shore. Ce qui nous intéresse, c'est d'apporter un imaginaire dans un endroit qui n'en est pas forcément le support attendu. Cette volonté de requalifier des lieux par le regard va donner une forme d'identité aux lieux en question. D'ailleurs, ce travail a été bien perçu par les interlocuteurs de la commune de Montreuil, sans que nous ayons essayé de répondre à une quelconque demande de leur part. Nous sommes venus comme des braconniers et nous nous sommes servis dans le territoire, sans rien demander à qui que ce soit.

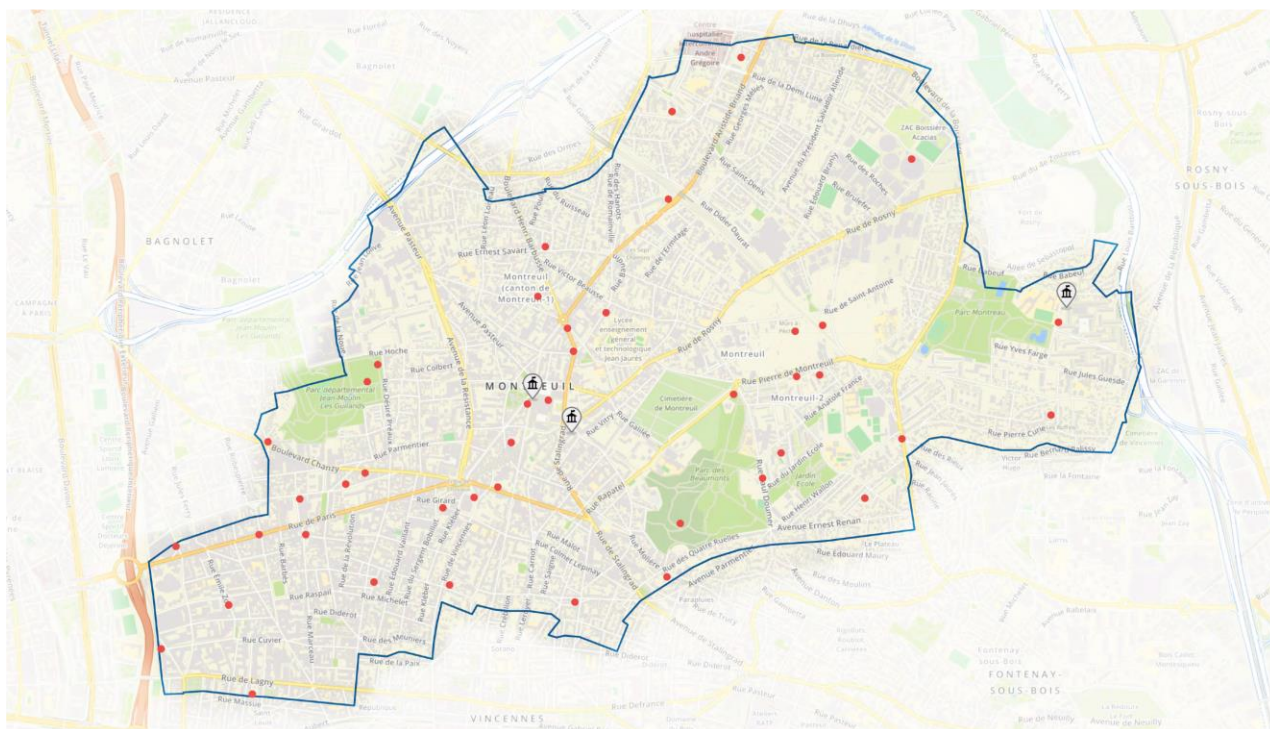
ANNE FAVRET

Nos interlocuteurs ont même refusé de nous indiquer les endroits où des chantiers de reconversion allaient se mettre en place. C'était leur politique.

Ce qui était très intéressant dans la commande, c'était le fait de pouvoir travailler pendant deux ans sur le même lieu. Cela nous a permis d'approfondir le travail. En ce qui concerne la diachronie, nous avons reconduit jusqu'en 2002, au début à la chambre 20x25, puis à la chambre 4x5.

Deux choses ont changé par rapport à 1996, date à laquelle nous avons commencé. D'une part, Montreuil n'était pas aussi gentrifié qu'aujourd'hui ; ces paysages deviennent à présent un peu à la mode. D'autre part, il ne faut pas oublier que le numérique n'existait pas à l'époque. Nous n'en avons pas parlé jusqu'ici, mais c'est pour moi une donnée essentielle. Lorsque les observatoires ont été créés, on était quasiment obligé de passer par des photographes d'un point de vue technique, alors qu'aujourd'hui le numérique est accessible à tous. Cela n'enlève pas la valeur du regard de l'artiste. La démocratisation de la photographie ne fait pas forcément progresser le regard des gens sur le paysage. C'est un travail qui demande beaucoup plus de temps et d'investissement. A mon avis, il n'y a qu'un artiste qui peut apporter cela. Il existe une différence entre clichés et photographies.

Vous voyez ici la spatialisation des 40 points de vue finalement choisis par le comité de pilotage.



PATRICK MANEZ

Nous sommes plutôt sensibles aux paysages urbains et travaillons la plupart du temps sur des villes. A chaque fois, nous avons un protocole d'approche qui permet de ne pas se perdre. L'idée est de ralentir un peu notre regard et d'avoir cette capacité à contempler les choses. Je pense que nous avons tout intérêt à développer cette culture de la photographie et de l'image, du point de vue de l'édition comme de l'exposition.

Voici une restitution de l'installation des photographies de Montreuil présentées lors de l'exposition « Paysages français, une aventure photographique, 1984-2017 » organisée à la BNF de novembre 2017 à février 2018.

Journée des paysages 4 juillet 2019 consacrée aux Observatoires Photographiques du Paysage



Nous souhaitons aussi vous parler d'un travail effectué sur Gênes, sans commande particulière. Nous avons travaillé sur la question du format à l'italienne, avec ce rapport panoramique à la ville.



Format à l'italienne – Gênes Bourse du bureau d'aide à la création FIACRE, CNAP - 2002

L'architecte génois Renzo Piano parlait de sa ville comme d'une sorte de cirque sur la mer. Nous nous sommes aussi rendus compte que les génois étaient très fiers de leur port et du côté industriel de la

ville. Nous avons donc essayé de travailler avec cette vision des lieux par en haut, et de montrer la mixité de cette ville.

ANNE FAVRET

Quand on arrive sur Gênes par la route, on a la sensation de tout comprendre, on voit à la fois les zones industrielles, le port, les bâtiments en balcon, etc.



Format à l'italienne – Gênes Bourse du bureau d'aide à la création FIACRE, CNAP - 2002

C'est un vrai laboratoire, une ville fantasmagique pour un artiste contemporain. Mais encore faut-il le cadrer et arriver à le faire percevoir aux autres. Après avoir rencontré beaucoup de difficultés, nous avons enfin trouvé la méthode : nous allons à l'endroit que nous voulions photographier, là où nous trouvons une tension spécialement intéressante, une richesse visuelle, et à partir de cet endroit nous regardons d'où nous pouvons faire la photographie ; on a donc inversé le processus. Contrairement à ce que pourraient croire ou dire certains, le photographe ne se « balade » pas ; il réfléchit, développe un imaginaire et se bat pour obtenir les images qu'il a en tête.



« S x S dans R » Galerie Doyang Lee Paris - 2009

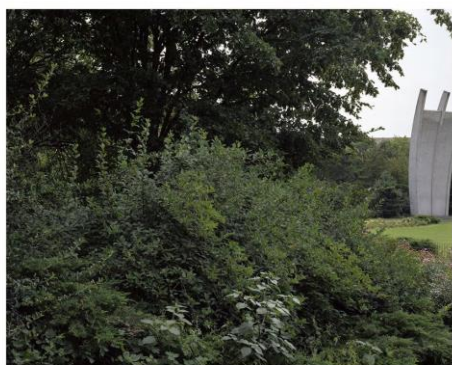
PATRICK MANEZ

Pour finir, nous allons vous présenter notre dernier projet en date, sur lequel nous travaillons depuis quelques années. C'est un travail au long cours baptisé « Europe le Plan B », en référence à l'usage de cette expression par certains, dans les débats relatifs au référendum de 2008=5 sur le projet de traité constitutionnel européen. Il porte sur les villes d'Europe commençant par la lettre B.

A chaque fois, nous photographions quelque chose de la ville qui est lié à son histoire et à l'Europe. Nous avons commencé par Berlin, en travaillant essentiellement sur les monuments de l'histoire de la ville, qui renvoient aussi à l'histoire de l'Europe et du monde. Le protocole de prise de vue a consisté à réaliser une sorte de panoramique cinématographique sur chaque monument, ce qui crée cette césure entre les deux images. Nous n'avons pas voulu faire un vrai panoramique en rassemblant les deux images ; nous avons panoramiqué avec la chambre et gardé les deux images côte à côte, ce qui crée cette espèce de cassure temporelle dans l'image. Nous essayons de renouveler le protocole de prise de vue et de changer de sujet sur chaque ville.



Sowjetisches Ehrenmal Tiergarten 1945 / Stabe des 17. Juni / Berlin-Tiergarten



Luftbrückendenkma 1951 / Flughafen Berlin-Tempelhof / Berlin-Schönebergl



Mauer-Galerie 1961, peint en 1990 / Mühlenstraße / Berlin-Kreuzberg-Friedrichshain

ANNE FAVRET

Quelques photos de Bruxelles, où nous avons appliqué un autre protocole. Nous voulions travailler sur les petites boutiques communautaires. Nous avons fait des photographies uniquement « entre chien et loup ». La boutique est minuscule dans l'espace urbain, mais son éclairage intérieur lui permet d'être visible dans l'intégralité de l'espace.



Europe le plan B – Bruxelles > BELGIQUE (2010) B comme Bruxelles

PATRICK MANEZ

Pour la France, nous avons choisi Boulogne-sur-Mer. Ce qui nous intéressait, c'était de revenir 50 ans après sur le lieu de tournage du film *Muriel ou le Temps d'un retour* d'Alain Resnais. Nous voulions parler de la reconstruction, de l'après-guerre. Dans le film, Resnais parle aussi de la guerre en Algérie. L'idée était de travailler sur toutes ces mémoires qui se trouvent concentrées dans le film. Nous avons été confrontés à une forme d'amnésie. En arrivant à Boulogne, nous nous attendions à trouver des gens qui nous parleraient de ce film, mais personne ne l'avait vu. Pourtant, Boulogne-sur-Mer est le personnage principal du film. L'une des photos montre un bâtiment que l'on retrouve dans plusieurs plans du film. Il était en construction au moment du tournage ; on le photographie 50 ans plus tard, au moment où il est en passe d'être détruit. Ce qui nous intéresse, c'est de revenir sur la mémoire de la ville et de montrer cette part historique dans la photographie urbaine. La photographie n'apporte rien de nouveau dans l'histoire des formes, mais elle est totalement infinie, dans la mesure où l'on travaille toujours sur du nouveau. Cette quête est vraiment le moteur de notre travail.



Europe le plan B – Boulogne-sur-Mer > France (2013) Le temps d'un retour - Après Alain Resnais

ANNE FAVRET

L'intervention de Monsieur Letourneux portait sur la capacité de la photographie diachronique à révéler certaines évolutions de nos sociétés contemporaines. Dans tous les derniers exemples que nous venons de vous montrer, nous ne sommes pas dans un travail de reconduction. Pour nous, la photographie n'est pas un instrument de mesure ni une méthode d'évaluation. Nous cherchons à transmettre autrement le passage du temps, avec un langage sensible.

DISCUSSION

DE LA SALLE

Je voudrais revenir sur le travail que vous avez fait à Montreuil. Pourquoi avez-vous pris le parti de ne pas photographier les gens de Montreuil ?

PATRICK MANEZ

Ce qui nous intéressait à Montreuil était la question du paysage urbain. Nous avons pris le parti de le photographier comme on photographierait des arbres, une forêt ou des rochers.

ANNE FAVRET

La présence humaine dans une image n'est pas innocente. Au début de notre travail sur Alexandrie, nous avons intégré les gens, mais cela focalise l'attention au point d'empêcher de voir l'ensemble du paysage.

FRANÇOIS LETOURNEUX

De manière générale nous avons donné comme consigne, dans la mesure du possible, de ne pas avoir de personnage dans l'image, tout simplement pour faciliter la reconduction dans les mêmes conditions année après année.

PIERRE-LUC VACHER

RESPONSABLE DE POLE A LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DE LA VILLE DE MONTREUIL

Avant d'entamer ma présentation proprement dite, permettez-moi de vous faire part de mon expérience à propos de cette question de la présence humaine dans les photographies de l'observatoire. J'assure les reconductions photographiques depuis 2004 sur la ville de Montreuil. J'avais attribué l'absence de

silhouettes humaines dans les photographies initiales à une donnée purement contextuelle, et non à un choix conscient et assumé : je pensais tout simplement que les photographes initiaux, ne résidant pas à Montreuil, y venaient en mission le dimanche pour prendre leurs clichés ! Moi qui assure ces reconductions en semaine, j'étais en revanche incapable de prendre des photos exemptes de toute présence humaine. De fait, sans l'avoir vraiment choisi, les figures humaines se sont invitées sur les séries de l'observatoire.

Il me semble important de vous apporter quelques précisions sur mon parcours au sein de la Ville de Montreuil, et par conséquent sur celui de l'observatoire, le positionnement de certains dossiers dans les organigrammes pouvant avoir une influence sur sa pérennisation ou son rayonnement.

J'ai rejoint la mission Environnement de la ville de Montreuil en 1997. A l'époque, ce sujet n'était pas très partagé par l'ensemble des services. Le responsable de la mission Environnement, en revanche, avait compris l'intérêt et l'importance d'un outil comme celui-ci. Nous avons assuré les reconductions en régie à partir de 2004, étant donné que les financements initiaux du ministère ne pouvaient pas être prolongés et que la Ville ne pouvait financer la mobilisation de photographes professionnels. Nous voulions absolument garantir la pérennité du projet, quitte à perdre en qualité en passant au numérique, dont les premiers appareils ne permettaient pas d'égaliser la qualité des tirages argentiques. Depuis quelques années, nous avons pleinement récupéré le niveau de qualité que nous avions un temps perdu avec les premiers appareils numériques.

Depuis 2018, je travaille au pôle Valorisation de la nature, dans le service Espaces verts. En quittant le service Environnement, j'ai tenu à conserver ce dossier qui me tenait à cœur. Le facteur individuel a donc son importance, et si je devais quitter les services de la Ville de Montreuil, il n'est pas exclu que l'observatoire en pâtisse au moins pour un temps.

J'ai tâché de lister, pour le compte de cet exposé, les étapes principales d'exploitation des images issues de l'observatoire :

Un livre intitulé *Conscience d'un paysage* a été édité en 2001 par le Musée d'Histoire Vivante de Montreuil, et une exposition a été organisée au terme des trois premières années de vie de l'observatoire.



L'itinéraire photographique a fait l'objet de modifications à la marge : un point de vue a été supprimé, dans la mesure où sa reconduction ne pouvait matériellement plus être assurée ; un point de vue issu du corpus secondaire a intégré le corpus principal, et une nouvelle vue a été ajoutée (Eco-quartier Boissière-Acacia).

En 2004, nous avons fait le choix de modifier le rythme des reconductions photographiques : celles-ci ont désormais lieu tous les deux ans, et non plus chaque année.

Des parcours découverte du paysage local ont été mis en place à destination des scolaires, notamment des collégiens, sur la thématique évolution et environnement.

J'ai également eu l'occasion de faire une présentation de l'observatoire en bibliothèque dans le cadre des Journées du Patrimoine : nous avons effectivement fait valoir le fait que les séries photographiques de l'observatoire étaient un pan du patrimoine local.

En 2016, une exposition a été réalisée pour célébrer les 20 ans de l'OPP : chaque point de vue composant l'itinéraire photographique a fait l'objet d'une présentation détaillée, à travers une série de 10 clichés (le point de vue initial et 9 reconductions).

Un centre-ville remanié

Le centre-ville retrouve le sol



1997 © observatoire photographique national du paysage - FAVRET & MANEZ
34 – Rampe de la mairie vers la place

2014 © observatoire photographique national du paysage - P-L VACHER
34 – Rampe de la mairie vers la place

Gare routière supprimée. Grand chantier achevé en décembre 2014 : pôle culturel (Nouveau Théâtre National), déplacement du Méliès, petits immeubles d'habitation, nouvelle rue commerçante de plain-pied (à gauche et le long des immeubles) et deux nouvelles places créés. On passe d'un paysage de dalle à un paysage de rue plus classique.

En 1990, le centre-ville est constitué d'une vaste gare routière et d'un centre commercial sur dalle.

La Ville de Montreuil a demandé à Alvaro Siza en 1992 de proposer de redessiner le quartier, ce qui aboutit avec la livraison en 2013 du nouveau quartier de la Mairie. Alvaro Siza est un architecte portugais qui a reçu le prix Pritzker pour l'ensemble de son œuvre, la plus haute récompense en architecture. Il est notamment connu pour l'école d'architecture de Porto, mêlant lignes épurées et inscription dans le paysage.



1998 1999 2000 2002 2004 2006 2008 2012

Exemple de panneau de l'exposition consacrée aux 20 ans de l'OPP de Montreuil

Cette exposition a circulé dans différents quartiers de la ville et a suscité un grand intérêt de la part des habitants.



Le comité de pilotage a été réactivé en 2017. Cela a conforté les membres dans l'intérêt de l'outil mais je regrette toujours qu'il ne soit pas plus approprié ni utilisé en interne par plusieurs services. Le fait de faire connaître l'observatoire en dehors de la commune de Montreuil m'a en revanche permis d'être convié à participer aux débats liés à l'élaboration de l'Atlas des paysages de Seine-Saint-Denis et du Plan de Paysage de Marne Confluence. J'étais invité à montrer des photographies issues de cet observatoire du paysage. Tout se passe comme si, travaillant sur l'observatoire, je devenais compétent sur le thème du paysage, alors même qu'aucun service de la Ville ne travaille précisément ou explicitement sur ce sujet (le terme « paysage » ne figure pas dans les organigrammes de la Ville).

Après ce bref récapitulatif de certaines étapes antérieures, une illustration de la diversité des actions susceptibles d'intervenir encore à l'avenir : l'établissement public territorial Est Ensemble porte un projet de création d'un itinéraire intitulé « Promenade des Hauteurs ». Je suis invité à participer à une visite collective avec les habitants, le 29 septembre 2019, pour présenter l'observatoire et en montrer des images correspondant aux points rencontrés par la promenade. Dans mon travail au quotidien, j'ai parfois l'occasion de parler de l'observatoire, de le montrer à des étudiants ou des chercheurs et de le faire connaître à travers des balades urbaines.

ANIMATIONS ET TEMPS D'ÉCHANGE DURANT LA PAUSE MERIDIENNE

EXTRAITS, COMMENTES PAR LE CAUE 26, D'UNE EXPOSITION AUTOUR DE L'OPP DE LA FORÊT DE SAOU

SANDRINE MOREL
CAUE 26

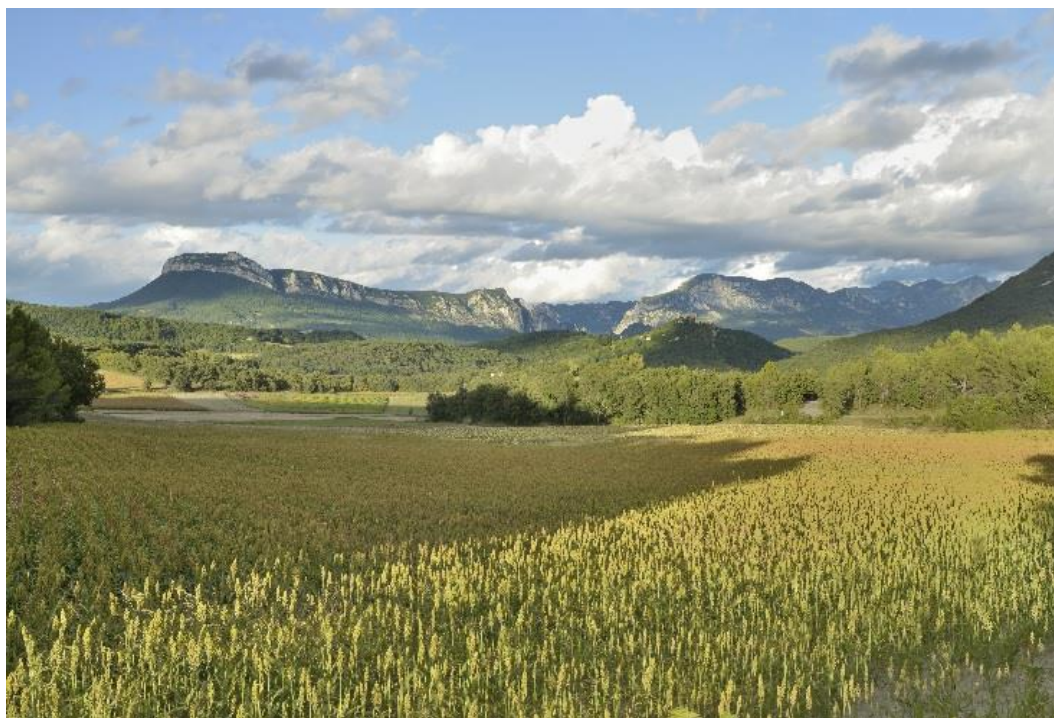


Cette exposition a été réalisée en 2017 par le Département de la Drôme (service Espaces naturels sensibles, avec l'appui de la Conservation départementale du patrimoine), en partenariat avec le CAUE de la Drôme et avec le soutien de DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et des membres du comité de pilotage de l'Observatoire photographique du paysage de la forêt de Saoû. Elle compte 20 panneaux ; seuls 8 panneaux sont ici reproduits en petit format. Elle est itinérante ; elle a été exposée dans des mairies avoisinant le site, dans des médiathèques départementales, dans un

collège..., et dès demain, dans le hall du Conseil départemental pour les deux mois d'été.

La Forêt de Saoû est un site naturel classé au titre du code de l'environnement depuis 1942, propriété du conseil départemental de la Drôme depuis 2003. Le Département gère ce site au titre des espaces naturels sensibles.

La photographie ci-dessous n'est pas forcément représentative de l'approche du photographe ; on peut la qualifier d'image carte postale, mais elle permet de bien montrer la singularité du site. C'est d'abord une curiosité géologique puisqu'il s'agit d'un synclinal perché. C'est un massif montagneux isolé et visible à des kms à la ronde, avec des falaises de plus de 1 200 mètres de dénivelé. A l'intérieur des falaises, la forêt départementale de Saoû occupe 2 500 hectares. Son point culminant, les Trois Becs, se trouve à plus de 1 500 mètres d'altitude.



Septembre 2013 SOYANS © Guillaume Bonnel, OPP de la forêt de Saoû

La démarche OPP a débuté en 2011. L'itinéraire a été mis en place en 2013 par Guillaume Bonnel, photographe professionnel. Une première campagne de reconduction a eu lieu en 2014, une seconde en 2017 et une troisième en 2018. L'an dernier, cette reconduction a été assurée en régie au sein du Département, ce qui n'a pas été un exercice facile. Cette année, le Département a décidé de faire de nouveau appel à Guillaume Bonnel et de se former à ses côtés pour être en mesure d'assurer les prochaines reconductions.

En 2016, au moment d'élaborer cette exposition, nous n'avions à notre disposition que l'itinéraire initial et la première reconduction. Nous avons encore très peu de retours sur l'évolution des paysages. L'objectif était donc d'abord de faire connaître la démarche au grand public, de valoriser le corpus photographique, mieux faire connaître la forêt de Saoû et sensibiliser à l'évolution des paysages.

Ce panneau appartient à un sous-ensemble de l'exposition, intitulé « Les paysages façonnés par l'homme ». Dans l'imaginaire collectif, la Forêt de Saoû est avant tout un espace naturel où l'intervention humaine est limitée. Or l'histoire du site montre que cet espace a été façonné par l'homme depuis des millénaires, jusque dans l'histoire récente. Ses paysages continuent à évoluer à travers les modalités de gestion du site mises en place par le Département.



Cette comparaison de photos (panneau ci-dessus) du versant nord du Veyou (1589 m) prises depuis le sommet du Signal à 1559m d'altitude illustre ce propos. La photo des années 1940 a été trouvée à l'occasion de l'élaboration de l'exposition ; les deux autres, prises en juin 2013 et 2014, sont issues de l'OPP. Nous sommes sur les fameux Trois Becs, les plus hauts sommets du site. Cette série montre bien l'évolution de ce paysage d'altitude. C'est le seul endroit de la forêt en prairie d'altitude ; ce paysage est façonné depuis des siècles par l'activité pastorale. La déprise, ou du moins la baisse de l'activité pastorale sur le site s'accompagne d'une évolution de la forêt. Des actions sont mises en place par le Département pour faire reculer la végétation, mais le développement de la forêt est perceptible, de même que celui des activités de loisirs, notamment la randonnée. Certains endroits sont à la limite de la surfréquentation ; on peut observer les sillons des passages de très nombreux randonneurs. Des travaux sont mis en place par le Département pour retracer des chemins avec des pentes plus douces, afin de limiter les effets du piétinement et de l'érosion. Nous devrions ainsi progressivement observer l'effacement des anciens sentiers de randonnée. Ici, l'OPP est un moyen pour le Département d'observer les effets de sa politique de gestion du site. C'est un outil d'aide à la décision.



Le panneau suivant (ci-contre) révèle combien le site a été très aménagé dans l'histoire récente. On est ici au cœur du site, un lieu en fond de vallée distant de

quelques km de l'entrée du site et fortement marqué par la présence humaine. On passe d'une ambiance forestière à une ambiance de parc jardinier autour de ce bâtiment appelé l'Auberge des Dauphins. Maurice Burrus, propriétaire de la Forêt de Saoû de 1924 à 1959, avait pour projet de développer le tourisme sur ce site. Il a fait construire cette auberge, qui était également un restaurant de luxe attirant une clientèle aisée. Il a également fait empierrier un sentier de plusieurs dizaines de kilomètres dans toute la forêt pour permettre l'accès des véhicules. On peut donc observer les effets de la mise en tourisme sur ce site.

Les deux derniers panneaux expliquent la démarche de l'OPP de la forêt de Saoû.

Nous avons donné un cahier des charges au photographe concernant le périmètre, car les perceptions sont très différentes selon que l'on est à l'intérieur ou à l'extérieur du site. Le Département est propriétaire de tout ce qui se trouve à l'intérieur du périmètre des lignes de crête. La méthode nationale préconise que le périmètre de l'OPP coïncide avec le périmètre d'intervention du maître d'ouvrage. Cette approche nous semblait ici trop restreinte, notamment du fait de cette perception forte du site depuis l'extérieur. Faire état de l'évolution des paysages sur ses flancs et à ses abords a été jugé essentiel. Nous avons donc pris le parti d'élargir le périmètre et de demander aussi une approche depuis l'extérieur, en privilégiant une vision d'ensemble des lignes de crête. Pour autant, l'étendue du territoire permettant une vision extérieure de la forêt de Saoû est vaste. Des choix ont donc été opérés, qui ont abouti à définir trois périmètres.



La majorité des photos a cependant été prise à l'intérieur de la propriété départementale. Le photographe a eu un regard particulier à l'intérieur de la Forêt de Saoû. Il a souhaité montrer qu'il s'agissait certes d'un espace de nature, mais que celui-ci était administré. On peut voir sur l'une des photographies des écogardes qui partent en observation. Il a également souhaité montrer que c'est une nature fréquentée, voire très fréquentée à certains moments, mais qui garde aussi sa part sauvage, voire même dangereuse. Guillaume Bonnel a essayé de révéler cela à travers ses photos.

LECTURE DE PAYSAGE DEPUIS LA TERRASSE DE LA SALLE

ÉRIC BERLIN

PAYSAGISTE-CONSEIL DE L'ÉTAT, ATTACHE A LA DDT 26



EXPOSITION COMMENTEE DE SERIES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ITINERAIRE N°7 DE L'OPNP « LES ENVIRONS DE VALENCE »

NICOLAS DAUJEAN

CHEF DE PROJET URBANISME ET AMENAGEMENT COMMUNAUTAIRE, VALENCE ROMANS AGGLO

Les séries photographiques suivantes (point de vue initial et sélection d'une partie des reconductions photographiques associées) ont fait l'objet d'une présentation synthétique sous l'angle des évolutions qu'elles donnent à voir.

- Série 07 0005 : pour la **large vue sur la pleine agricole** depuis le Château d'eau et la **progression de l'urbanisation économique** de la zone Mozart (ZFU)
- Série 07 0009 : pour **l'évolution du milieu agricole** avec la couverture de canaux
- Série 07 0012 : rue de la forêt (encore en évolution aujourd'hui avec la Prison et l'aménagement du réseau de Chaleur) pour **l'extension urbaine** sur l'espace agricole (ZA de Briffaut)
- Série 07 0016 : vue côté Ardèche : **aménagement piéton/vélo** des berges du Rhône
- Série 07 0018 : vue de **l'aménagement du Plateau de Lautagne** (ZA)
- Série 07 0020 : sur la disparition de la multitude de **panneaux publicitaires**.
- Série 07 0023 : **urbanisation progressive** des abords du boulevard urbain de Valence.
- Série 07 0027 : **aménagement Lacra** : impact sur le **bâti traditionnel ancien** (Destruction)
- Série 07 0031 : **aménagements routiers** de la sortie autoroute Valence Sud



Les photographes Pierre Enjelvin et Pierre-Alain Heydel ont été missionnés pour assurer, en cours d'année 2019, une nouvelle campagne de reconduction des 34 points de vue composant l'itinéraire. L'analyse qui en découlera servira de base à une réflexion collective sur une évolution éventuelle des points de vue et thématiques structurant l'itinéraire. Trois de ces points de vue avaient d'ores et déjà fait l'objet d'une reconduction en juin 2019, dans l'optique de leur présentation lors de cette *journée des paysages* du 4 juillet.



4. L'OPP DU CAUE 74 : UN EXEMPLE RECENT DE CONSTRUCTION COMMUNE

JULIEN TRANSY

Nous avons au cours de la matinée eu l'occasion d'entendre des témoignages relatifs à deux itinéraires nationaux, parmi les 20 qui composent l'OPNP. Ce sera encore le cas cet après-midi, avec l'itinéraire n°12 « Parc naturel régional du Livradois-Forez ». Mais depuis trente ans, cette démarche d'observation photographique du paysage s'est aussi largement déployée au-delà du seul périmètre OPNP, à l'initiative de certains territoires.

Le bureau des paysages du ministère a ainsi soutenu et accompagné la production de deux études sur ce thème en 2015 et 2016, respectivement portées par la Fédération des parcs naturels régionaux de France et le Réseau des Grands Sites de France, les deux réseaux les plus pourvoyeurs d'OPP. Cette nouvelle dynamique s'est également traduite à la même période par la réalisation, pour le compte et sous le pilotage du ministère, d'un inventaire destiné au recensement de l'ensemble des démarches menées dans les territoires. Cet inventaire s'est accompagné de la création d'une plateforme extranet⁴ en vue d'impulser une dynamique nationale d'échanges, au-delà du seul périmètre OPNP. Des fiches synthétiques sont en cours de finalisation, dans le but de valoriser et donner de la visibilité à chaque observatoire existant, quelles que soient la méthode employée et l'identité de sa structure porteuse.

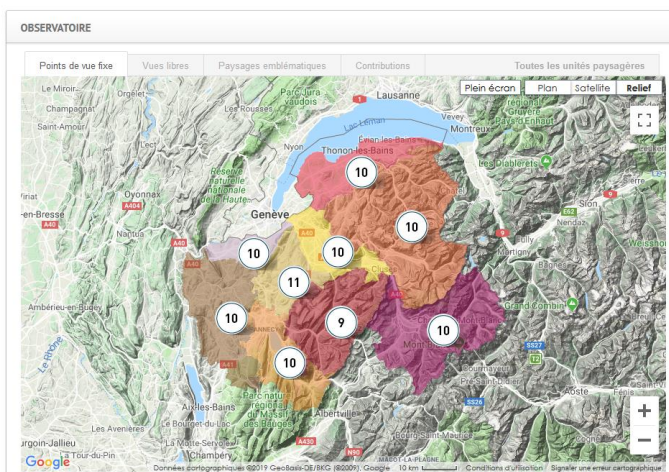
L'OPP dont il va être question en ce début d'après-midi fait partie de cette nouvelle génération. Son ancrage territorial en région Auvergne-Rhône-Alpes fait sens au regard des objectifs du programme : si la journée est à vocation nationale, elle s'inscrit aussi dans la dynamique de mise en place d'un réseau régional paysage, enjeu dont il sera question en séquence 6. Mais il s'agira surtout de voir comment cet OPP mis en place en 2012 s'est emparé de la méthode nationale pour définir localement un objet s'efforçant de conjuguer attentes du commanditaire et regard singulier du photographe.

JACQUES FATRAS

RESPONSABLE DU POLE ARCHITECTURE, VILLE ET TERRITOIRES, CAUE DE HAUTE-SAVOIE

Bien que l'OPP de Haute-Savoie ait été lancé en 2012, son origine remonte d'une certaine manière à plus de 20 ans. Le CAUE de Haute-Savoie figure en effet parmi la première vague de territoires à s'être engagé, en 1997, avec les services de l'Etat (DDE, Direction Départementale de l'Équipement devenue aujourd'hui DDT, Direction Départementale des Territoires) dans la réalisation d'un atlas de paysage. Or les unités paysagères définies dans cet atlas ont servi de base pour la constitution de l'OPP.

La Haute-Savoie compte aujourd'hui 860 000 habitants, contre 400 000 habitants dans les années 1960. Nous accueillons plus de 10 000 habitants supplémentaires chaque année. Nous avons un territoire habitable restreint, soumis à une très forte pression démographique. Les paysages se transforment donc à vive allure. C'est à ces paysages ordinaires et quotidiens que nous avons choisi de nous intéresser.



Les 9 unités paysagères et points de vue fixes associés (capture d'écran du site internet de l'OPP de Haute-Savoie)

⁴ Cet extranet héberge notamment les trois études ici évoquées : <http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr/> Identifiant : opp Mot de passe : extr@opp

Pour chacune des 9 unités paysagères recensées, nous nous sommes volontairement limités à 10 points de vue ayant vocation à faire l'objet de reconductions : le risque de tout observatoire est en effet d'accumuler un nombre trop important d'images, qu'il devient difficile voire impossible à valoriser ensuite.

Dès le début, nous avons décidé de confier la mission de définition et réalisation des points de vue à un photographe. Sylvain Duffard avait déjà travaillé sur les Alpilles ainsi que sur des thématiques plutôt urbaines.

Nous avons repris la méthodologie de l'OPNP, notamment sur la manière d'organiser les rephotographies, mais nous en sommes aussi affranchis à la marge. Nous avons souhaité par exemple que le travail classique de l'observatoire s'accompagne d'un travail de création photographique libre, en complément. Nous avons donné carte blanche au photographe afin qu'il réalise des vues de son choix.

Nous souhaitons également travailler sur les paysages emblématiques, au-delà des paysages du quotidien constituant le cœur de l'observatoire, en prévoyant la reconduction de points de vue déjà souvent représentés par le passé.

Nous avons développé un site en interne avec un système de géolocalisation des images, en utilisant Google Maps.

SYLVAIN DUFFARD

PHOTOGRAPHE

Lorsque je suis arrivé sur le projet en 2012, j'avais effectivement déjà réalisé la série photographique initiale de l'OPP des Alpilles. Il s'agissait donc du deuxième observatoire dans lequel je m'impliquais. Par la suite, je suis également intervenu sur le territoire de l'archipel Guadeloupe en tant que photographe de l'Observatoire.

D'emblée, le projet d'observatoire de Haute-Savoie m'a paru très excitant du fait de l'ambition affichée par le CAUE 74 comme du fait de l'échelle départementale : intervenir sur une échelle aussi importante était une première pour moi. Si la méthodologie et les objectifs furent d'emblée arrêtés par le CAUE, sa volonté de voir un regard d'auteur porté sur le territoire haut-savoyard fut simultanément affirmée.

L'idée de notre présentation à deux voix est de revenir en images sur quelques-uns des points de vue retenus, que leur choix ait été évident ou que qu'il ait fait l'objet de négociations. Cela permettra d'aborder la question de la place et du rôle du photographe aux côtés du commanditaire.

Prenons d'abord la méthodologie adoptée par le CAUE, avec cette idée de partitionner d'emblée les différents points de vue en trois catégories : fixes, libres et emblématiques. J'ai pris cela comme une manière d'évoluer sur le même terrain, mais avec des règles du jeu différentes.

Le choix des points de vue « fixes » étant clairement conditionné par les attendus analytiques du commanditaire, mon rôle a consisté à trouver comment produire des images les plus « justes » possibles. Les points de vue « emblématiques » ont été réalisés d'après des points de vue iconographiques ou picturaux anciens. Enfin le choix des points de vue « libres » a bien souvent été guidé par un élan photographique qui, toujours, s'est attaché à faire écho aux attendus de la commande.

Pour moi, ce travail relève d'une forme de négociation entre des attentes et des approches qui sont différentes et qui dialoguent entre elles. C'est d'ailleurs ce qui fait l'intérêt de l'observatoire. Au total, la série initiale de l'OPP de Haute-Savoie compte 250 points de vue, dont 90 points de vue fixes.

JACQUES FATRAS

Voici l'entrée d'Annecy, par laquelle arrive la grande majorité de ceux qui veulent s'y rendre. Nous sommes allés sur place avec Sylvain, je lui ai présenté ce que nous attendions, ce qui était important pour nous. La partie gauche de l'image donne à voir un site industriel très important qui va déménager prochainement ; tout ce secteur va muter.



Entrée de ville, Annecy © CAUE 74/Sylvain Duffard

SYLVAIN DUFFARD

Ici, les attendus sont clairement exposés, le site est identifié ; l'enjeu pour moi est de faire image sur cette base. Il s'agit là d'une photographie assez classique. Je me suis efforcé de situer la vue dans son contexte. En arrière-plan figure l'un des sommets emblématiques de la cluse du lac d'Annecy. J'essaie aussi d'ancrer le point de vue dans une histoire des lieux en m'intéressant notamment au cheminements piétons, aux jardins ouvriers situés en contrebas de la passerelle routière. La dimension documentaire et informative de l'image est ici prégnante.

JACQUES FATRAS

Voici à présent la photo d'un site très connu, le Col de la Forclaz à Montmin.

Nous avons identifié le site, dont nous voulions qu'il donne lieu à photographie, mais n'avions pas du tout identifié ce point de vue. Sylvain s'est chargé de le définir, sur la base d'une commande qui consistait à montrer l'occupation et la fréquentation du site.

Nous avons décidé d'organiser la reconduction non pas un an après, mais à une autre période de l'année, en hiver, ce qui permet d'évoquer la saisonnalité et les changements de rythme.



Col de la Forclaz, Montmin © CAUE 74/Sylvain Duffard

SYLVAIN DUFFARD

Pour revenir sur la question de l'attention portée ou non à la présence humaine dans les images (évoquée plus tôt dans la journée), je laisse pour ma part volontairement entrer des personnes dans mon cadre, ce tout au long de la série. Inscrivant mes images dans la tradition des représentations paysagères « avec figures », je m'attache à la présence humaine en tant que motif du paysage mis sous observation.

JACQUES FATRAS

La photo suivante a été prise au bord du lac Léman, près d'Evian. Un projet de marina est à l'étude depuis des années. Il devrait se concrétiser à cet endroit : c'est ce qui a motivé le choix de ce point de vue.

SYLVAIN DUFFARD

Contrairement au premier point de vue relatif à l'entrée d'Annecy, je m'attache ici davantage à l'atmosphère du lieu plutôt qu'à tel ou tel objet paysager. La portion d'espace terrestre représentée est ainsi réduite pour laisser place à une vue paysagère plus libre.



Petit port d'Amphion-les-Bains, Publier © CAUE 74/Sylvain Duffard

JACQUES FATRAS

Nous avons aussi décidé de reconduire une trentaine de vues emblématiques. Nous nous sommes notamment appuyés sur les archives départementales, qui ont numérisé un certain nombre de documents photographiques. Vous avez ci-après une image de la vallée de l'Arve datant de 1930, que nous avons retrouvée à la Bibliothèque de Genève. C'est l'existence de cette image qui nous a déterminés à retrouver le cadrage et le point de vue correspondant. Ce type de reconduction est très

parlant pour le grand public, mais ce n'est pas un point de vue que nous aurions choisi si nous n'avions pas disposé de l'image d'origine.



Viaduc du Viaison, Reignier-Essery

© Bibliothèque de Genève (haut) et © CAUE 74/Sylvain Duffard (bas)

SYLVAIN DUFFARD

En ce qui concerne les vues dites « emblématiques », nous avons toujours privilégié la dimension quotidienne du point de vue, son caractère contemporain à la re-photographie. Cela m'a ainsi parfois conduit à légèrement décaler le cadrage pour intégrer un élément qui me semblait signifiant dans le contexte actuel. Sur les photographies qui suivent nous sommes toujours dans la vallée de l'Arve, plus en amont. Dans la reconduction, on voit que le ruban autoroutier et l'urbanisation du fond de vallée ont remplacé le cours initial de l'Arve.



JACQUES FATRAS

Vous avez ici une vue du lac d'Annecy depuis Talloires : un site très renommé, très touristique. Cette photo fait partie d'une série numérisée aux archives départementales.

SYLVAIN DUFFARD

Elle a été prise à la fin du XIXe siècle par Ernest Bovier, aujourd'hui reconnu comme l'un des premiers photographes amateurs de Haute-Savoie. Nous avons trouvé de très belles représentations dans ce fonds et il nous semblait intéressant d'en re-photographier certaines.



© Arch. Dép. Haute-Savoie 52 Fi 04

JACQUES FATRAS

Il existe un fonds très important de représentations paysagères en Haute-Savoie, surtout concernant Annecy et Chamonix. Nous avons choisi ce tableau qui date de 1840 et qui reprend le point de vue de l'image précédente. On voit que l'artiste interprète le paysage, comme le fait d'une certaine manière le photographe un siècle et demi plus tard.



"Lac d'Annecy vu des hauteurs de Talloires", par Paul Cabaud (Musées de l'agglomération d'Annecy - cliché Pedro Studio)



Reproduction du tableau de Paul Cabaud © CAUE 74/Sylvain Duffard

SYLVAIN DUFFARD

En l'occurrence, il n'y a pas tellement d'interprétation de ma part dans cette re-photographie, qui s'avère assez atypique dans le corpus d'images de l'observatoire de par les conditions de sa production. Le style est presque pictorialiste. C'est une image que je n'aurais pas produite hors de la commande, mais qui a toute sa fonction dans le fonds de l'observatoire.

JACQUES FATRAS

Vous voyez ci-après une des vues libres prises par Sylvain, sur le secteur d'Annecy. L'idée était de compléter les points de vue fixes et de traduire un peu l'ambiance paysagère du secteur. Il n'était pas prévu au départ d'en faire des reconstructions, choix qui a pourtant été fait en quelques occasions lorsque nous l'avons jugé opportun.



Route de Viuz, Quintal © CAUE 74/Sylvain Duffard

SYLVAIN DUFFARD

Je parlais tout à l'heure d'élan photographique. Ici, tout est pour ainsi dire en place au sein de ce paysage périurbain. Cette image me fait penser aux affiches scolaires Rossignol qui proposaient des représentations idéalisées du paysage, des archétypes paysagers.

Vous voyez ci-après une vue du centre de La Clusaz, dont l'élément déclencheur a clairement été la présence de ce bloc erratique implanté le long de l'un des principaux axes de circulation de la Clusaz, à proximité immédiate d'un rond-point. C'est pour moi une manière de convoquer une certaine histoire des lieux : ce rocher est un témoin de la dynamique du paysage sur le temps long. Il se tient là, tel un guetteur.



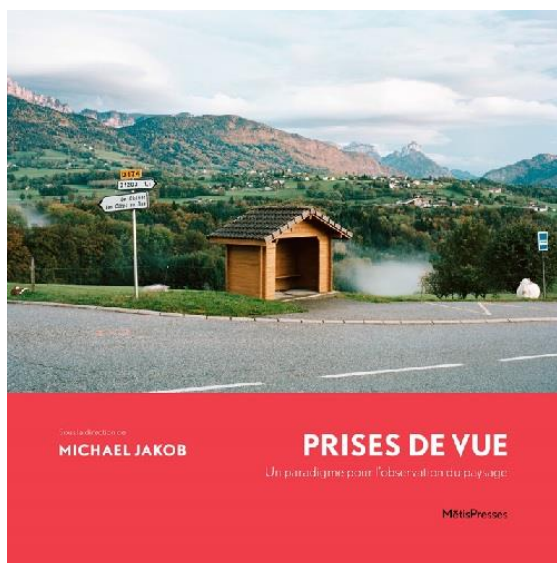
Passage des Edelweiss, La Clusaz © CAUE 74/Sylvain Duffard

J'essaie de travailler sur l'imbrication entre les motifs de l'urbain généralisé et ceux témoignant d'une nature toujours plus technicisée. Un certain nombre de vues de l'observatoire sont composées ainsi. Ce qui m'intéresse, c'est de travailler sur des entre-deux, des espaces de tension, plutôt que sur tel ou tel objet paysager.

JACQUES FATRAS

Je terminerai en évoquant les actions de valorisation que nous avons développées autour de l'observatoire. Nous avons créé en 2015 une première exposition dans l'une des propriétés du Département, le Château de Clermont. Cette exposition a ensuite été déclinée sous une forme itinérante. Nous avons produit cette année une nouvelle exposition, actuellement présentée dans les locaux du CAUE. Il existe également une installation extérieure avec des tirages grand format.

Cet événement coïncide avec le festival Annecy Paysages, pour lequel nous avons intégré les images sur des écrans haute définition. Le commissaire de l'exposition est Michael Jakob, professeur en théorie et histoire du paysage à Genève, à qui nous avons confié par ailleurs en octobre dernier la coordination d'un ouvrage qui vient de paraître aux éditions MetisPresses et qui s'intitule *Prises de vue*. Nous avons proposé à 10 auteurs de choisir une entité paysagère et de s'appuyer sur le corpus d'images correspondant pour rédiger un texte.



SYLVAIN DUFFARD

Cet ouvrage est à considérer comme une réflexion sur le paysage contemporain haut-savoyard, ou plutôt sur la question de sa représentation. Le corpus photographique de l'Observatoire en constitue la matière première. Son objet, comme l'exprime Michael Jakob, consiste au travers des riches contributions qui y sont rassemblées en une observation de l'Observatoire.

DISCUSSION

DOMINIQUE PETY

Je suis professeure à l'université Savoie Mont Blanc et connais donc bien cet observatoire, ainsi que celui de la Savoie. J'ai particulièrement apprécié le fait que votre catalogue comporte un certain nombre de contributions qui mettent en avant le côté artistique et poétique de cet observatoire. C'est un aspect qui ne me paraît pas toujours exploité. Même avant cette initiative, la place accordée aux textes dans l'observatoire de Haute-Savoie m'a toujours paru remarquable ; c'est à ma connaissance l'un des seuls observatoires qui laisse au photographe la possibilité de commenter ainsi ses images. Les productions sont quelquefois très poétiques et donnent à la démarche une autre dimension.

Cette ouverture vers le littéraire se manifeste aussi dans la section "Chambre blanche" de l'exposition "Les temps du paysage" de l'été 2019, où des textes de l'écrivain Jacques Jouet dialoguent avec des photos de l'OPP 74. A nouveau, je trouve que cela déploie une autre dimension. Avec ma doctorante Svenja JARMUSCHEWSKI qui est aujourd'hui présente, nous essayons nous aussi de travailler sur cette dimension littéraire en organisant des ateliers d'écriture à partir de ces photos. Je pense que la palette d'exploitation de ces images va bien au-delà de ce pourquoi elles avaient été conçues au départ.

5. AUTOUR DE L'OPP DU PNR DU LIVRADOIS-FOREZ : POINTS DE VUE

JULIEN TRANSY

Comme annoncé en lancement de l'après-midi, revenons à présent au sein du périmètre de l'OPNP, avec l'itinéraire n° 12 du PNR du Livradois-Forez, dont la naissance est contemporaine de celui de Montreuil évoqué ce matin.

Une telle séquence aurait aussi pu avoir toute sa pertinence en ouverture de la journée pour illustrer les liens entre photographie, politique publique et aménagement du territoire, dans la mesure où Anne-Marie Filaire, photographe impliquée dans la mise en place de cet itinéraire, dispense à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris un enseignement autour de ces rapports entre photographie, frontière et territoire. Il nous a semblé intéressant de l'inviter à inscrire ce travail conduit à partir de 1997 autour de l'OPP du Livradois-Forez, dans le cadre plus global de ses projets conduits en France et à l'étranger.

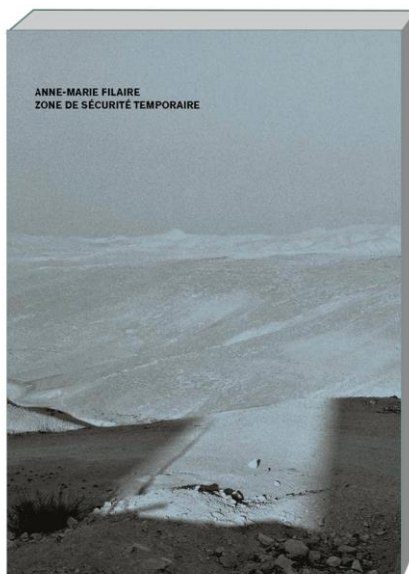
En complément de son intervention, Serge Chaleil, chargé de médiation des patrimoines au sein du PNR du Livradois-Forez, questionnera les enjeux associés à l'hypothèse de réactivation de cet itinéraire photographique, en écho à l'initiative conduite autour de l'itinéraire n°7 « Les environs de Valence ».

ANNE-MARIE FILAIRE

PHOTOGRAPHE

Je suis très heureuse d'être parmi vous et de retrouver ainsi des personnes ayant travaillé sur les observatoires à tous les niveaux. J'ai participé à la première vague de mise en place des OPP. Il y avait une énergie incroyable chez les photographes, une conscience à la fois de raconter quelque chose de singulier sur les territoires photographiés et d'inscrire ces territoires dans une histoire qui est celle de la photographie. Ce point me semble important à souligner en préambule.

Je vais parler de façon très libre à partir de quelques documents sélectionnés par mes soins. Les images de l'observatoire que je m'apprête à vous montrer sont tirées d'un ouvrage édité il y a deux ans à l'occasion de mon exposition rétrospective au MUCEM. Il s'agit d'une monographie qui revient sur un parcours photographique de 25 ans dans le paysage, et qui mêle mes travaux sur le Moyen-Orient et ceux sur l'observatoire.



Anne-Marie Filaire, Zone de sécurité temporaire Editions Textuel / MUCEM
Prix FILAF du meilleur livre de photographie 2017

Le parc du Livradois-Forez est une région que je connais très bien puisque j'y ai passé mon enfance et mon adolescence. J'ai commencé mon parcours en photographiant les paysages d'Auvergne. C'est à cette période que j'ai rencontré Serge Chaleil et l'équipe du ministère en charge du paysage. Nous avons la même envie de travailler sur ce territoire.

Je tiens à vous montrer en premier lieu des photos antérieures à celles que j'ai réalisées pour la mission de l'Observatoire ; ce sont des paysages volcaniques d'Auvergne.



Paysages d'Auvergne, 1994 à 1996 © Anne-Marie Filaire

J'ai envie de vous parler de la stabilité de ce paysage, de la dimension temporelle de la démarche. Ce qui était très nouveau dans la mission de l'Observatoire, c'était cette idée de photographier le temps. Voilà une dimension passionnante. Dans les reconductions que j'ai réalisées au sein du parc, j'ai voulu montrer les permanences plutôt que de cibler les différences. J'ai tâché de re-photographier l'image et non pas le paysage. C'est un travail extrêmement construit et structuré.



Itinéraire n°12, Parc naturel régional du Livradois-Forez © Anne-Marie Filaire, OPNP. Carrière d'Escoutoux, 1997 à 2003

Journée des paysages 4 juillet 2019 consacrée aux Observatoires Photographiques du Paysage

Durant toute cette période où je photographiais les paysages du Livradois-Forez, j'ai voyagé aussi dans d'autres régions du monde, notamment au Proche et Moyen-Orient. Pendant 10 ans, j'ai photographié des paysages instables et bouleversés. A l'inverse, le Livradois-Forez est une région où les paysages changent très peu. Je voulais montrer cette structure extrêmement stable, cette permanence. Pour moi, un paysage est plutôt quelque chose de protecteur, de rassurant, qui me permet de me retrouver.



Itinéraire n°12, Parc naturel régional du Livradois-Forez © Anne-Marie Filaire, OPNP. Thiers, la vallée des usines, 1997 à 2003

J'ai déplacé cet observatoire de façon informelle au Proche-Orient. Ces photos prises à Jérusalem au moment de la construction du mur donnent à voir l'avant / après de manière criante. Le fait de déplacer cette méthodologie sur ces territoires occupés avait beaucoup de sens, une dimension politique.



Environ de Jérusalem, depuis le camp de réfugiés Palestiniens de Shufat – 3 avril 2004 © Anne-Marie Filaire

A mon sens les images les plus importantes sont celles réalisées avant l'implantation du mur car elles convoquent la mémoire des lieux. Le conflit israélo-palestinien est un conflit de territoire. Il était donc important de réaliser des documentations de ces paysages de Palestine.



Abu Dis, Jérusalem – mars et octobre 2004 © Anne-Marie Filaire



Camp de réfugiés Palestiniens de Shufat depuis Anata, Palestine – 20 avril 2006 et 22 janvier 2007 © Anne-Marie Filaire

J'ai travaillé pendant 7 ans sur l'observatoire du Livradois-Forez. J'ai publié un livre à compte d'auteur sur cette somme de photographies ; d'autres publications ont par ailleurs été consacrées à ce travail. Un article du journal Libération s'est appuyé sur ces photographies pour donner à voir les paysages du plateau de la Chaise-Dieu. Ces arbres étaient les plus hauts de France et servaient à la fabrication des mâts des navires de la marine française. Aujourd'hui, cette forêt n'existe plus ; il n'y a plus d'arbres à cet endroit. L'une des images témoigne des conséquences de la tempête de 1999.

Je suis issue de ce territoire ; je suis née à Clermont et je passais toutes mes vacances à la Chaise-Dieu. Parmi les lieux que j'ai photographiés, certains correspondent à des histoires que j'ai entendues quand j'étais jeune. Cela me permet de parler du choix des sites. Lorsque l'observatoire a été mis en place, des réunions de travail passionnantes ont impliqué de nombreux acteurs du territoire, qui avaient tous des envies et des revendications particulières. J'ai pris la liberté de photographier des paysages qui m'appartenaient aussi, mais ces discussions extrêmement riches et intéressantes ont nourri mon regard sur cette région.

Revenons sur des images déjà projetées ce matin, car choisies par François Letourneux pour son livre *Le mouvement des lieux*. Dans cet observatoire du Livradois-Forez, soit les choses ne bougent pas, soit elles disparaissent complètement. Entre les monts du Livradois et les monts du Forez, une grande route droite mène d'Arlanc à Ambert, sur une distance de quinze kilomètres. Au milieu de cette route, il

Il y avait autrefois ces deux maisons, des auberges qui avaient un rôle important dans la vie sociale des gens et l'économie de la vallée. C'est pour cette raison que je les ai photographiées. Je pense pour ma part qu'elles sont encore présentes dans l'inconscient collectif de ceux qui vivent sur ce territoire, bien qu'elles n'existent plus aujourd'hui.



Itinéraire n°12, Parc naturel régional du Livradois-Forez © Anne-Marie Filaire, OPNP, "Les quatre routes", croisement D205/906 1997, 1998,

Je suis engagée actuellement dans un tour de la Méditerranée qui me conduit à revenir dans des villes que j'ai déjà explorées, pour voir ce qui a changé. Cette dimension de l'observation et du retour sur les lieux est fondamentale dans mon œuvre. Je travaille également cette année sur les terres excavées du Grand Paris. L'équivalent de quatre pyramides de Khéops de terres inertes sont sorties du sous-sol parisien et entreposées actuellement autour de Paris. Je photographie ces sites. Le sujet / matériau de la terre est pour moi, en tant qu'artiste, vraiment passionnant. L'idée d'un retour sur le Livradois-Forez, qui a complètement changé depuis 10 ans, m'intéresserait aussi beaucoup.

SERGE CHALEIL

CHARGE DE MEDIATION DES PATRIMOINES AU SEIN DU PNR DU LIVRADOIS-FOREZ

Je remercie Julien Transy de m'avoir invité à présenter un bilan de cet observatoire que nous avons mis en place en 1997. Cela montre qu'il existe un intérêt pour le devenir des OPP, quelle que soit leur situation actuelle.

Commençons par la constitution initiale du corpus photographique, sur une période de 3 ans. Le comité de pilotage évoqué par Anne-Marie Filaire s'est impliqué dans le choix des thématiques à privilégier selon les enjeux du territoire, puis dans la sélection de la centaine de points de vue composant ce corpus. Il faut avoir en tête qu'en 1997, le territoire du parc naturel régional du Livradois-Forez comptait 180 communes (contre 160 aujourd'hui). Les enjeux sont multiples, très différents d'un secteur à l'autre, et certainement difficiles à faire ressortir au travers de cette centaine de photographies.

Dans le dispositif le photographe était d'une certaine manière investi d'une mission de médiation entre la demande exprimée par le ministère et les besoins formulés par le comité de pilotage. Les discussions se sont avérées parfois assez vives. La présentation relative à l'OPP de la Haute-Savoie témoigne me semble-t-il d'une belle évolution ; on s'approprie la méthodologie de l'OPP, mais on la fait évoluer. Certaines images ont été produites à la demande explicite du CAUE 74 qui estimait en avoir besoin par rapport à certains enjeux propres à ce territoire. J'ai le sentiment que le poids du ministère ne rendait pas ce positionnement vraiment possible pour nous à l'époque. Ce sont des choses sur lesquelles il conviendrait peut-être d'évoluer, sans mettre à mal le travail du photographe. Anne-Marie Filaire a travaillé à partir de nos enjeux, tout en livrant un travail très personnel, correspondant à sa propre vision des différents enjeux. Nous nous en sommes très bien accommodés, mais avons réalisé dans la durée que nous aurions pu ou dû peut-être insister davantage sur certains points, pour que le corpus d'images corresponde mieux aux enjeux tels qu'on se les représentait.

Nous avons très vite essayé de valoriser ce travail, à travers notamment des expositions. Je suis assez critique sur ce point : je considère les expositions comme des livres ouverts sans véritable portée ni efficacité, si personne n'est mobilisé en complément pour « raconter une histoire ». On reste alors dans l'entre-soi, or l'idée de l'observatoire est de toucher le plus grand nombre et d'ouvrir le dialogue. Je me suis attelé à ce travail de médiation et d'accompagnement pendant plusieurs années, mais il est très chronophage. Anne-Marie Filaire s'est quant à elle impliquée dans l'édition d'un livre, que vous pouvez trouver en ligne sur le site du Parc et qui est le fruit de toutes ces reconductions.

Concernant les limites de l'observatoire, il me semble qu'un certain nombre de valorisations prévues initialement par le Ministère à l'échelle nationale et européenne ont été un peu oubliées en cours de route, de même que l'idée d'installer une co-maîtrise d'ouvrage avec le représentant de l'Etat, qui est aujourd'hui la DREAL. Les financements octroyés pour le lancement de l'observatoire étaient très intéressants, mais cet accompagnement ne s'est pas pérennisé. J'ignore à mon échelle si le corpus d'images de l'itinéraire photographique du Livradois-Forez a fait l'objet de travaux universitaires ou de recherche.

Je constate aussi une difficulté dans l'appropriation locale de l'observatoire. Il n'a pas été fait de lien avec les outils réglementaires tels que le PLUI. A mon sens, l'observatoire et ses 40 images ne me paraît pas utilisable pour le diagnostic de l'évolution des paysages dans le cadre de la révision de la charte portant sur 160 communes. Je pense que nous devrions faire en sorte d'avoir des observatoires à des échelles plus réduites, qui correspondent davantage aux enjeux des territoires.

A l'échelle nationale, le corpus de tous les OPP pourrait tout à fait servir à des universitaires, à des chercheurs, voire même à des échanges européens. Peut-être est-ce le cas et ne suis-je pas au courant, mais nous aurions justement besoin d'avoir ces retours sur le terrain, de nous emparer de sujets de recherche, voire de les traduire de façon compréhensible auprès de nos publics. Ce sont des « bouées » que je lance à l'attention du bureau des paysages du ministère, que je tiens d'ailleurs à remercier pour le soutien qu'il apporte à la réactivation de certains itinéraires, et notamment à la possible reconduction de notre observatoire avec Anne-Marie Filaire.

En conclusion, mon conseil à l'attention de ceux qui souhaiteraient s'engager dans la démarche serait de traiter la question de la valorisation dès le départ du projet OPP. Pour ceux qui disposent déjà d'un OPP, la mise en place d'outils permettant de le faire évoluer me paraît indispensable, afin qu'il puisse être utile aux gestionnaires au quotidien : je suis pour ma part très ouvert pour prendre part à la réflexion en ce sens.

DISCUSSION

FRANÇOIS LETOURNEUX

Il est évident que le choix des images de départ est important. Même dans l'hypothèse où le comité de pilotage a bien joué son rôle, où ce choix d'images est le fruit d'un équilibre jugé satisfaisant entre les regards et attentes de chacun des acteurs en présence, il n'est pas infondé que l'observatoire évolue ; il n'est pas interdit de choisir de nouveaux points de vue. En revanche il est important que les fichiers de départs soient conservés dans de bonnes conditions. Les points de vue correspondants me paraissent également mériter de faire l'objet d'une reconduction, ne serait-ce que tous les 5 ou 10 ans.

La question a été posée de savoir pourquoi on ne demande pas au photographe initial d'assurer les reconductions. La réponse première est souvent celle du coût, tout simplement. Par ailleurs, les photographes ne sont pas toujours intéressés pour poursuivre ce travail. Dans ce contexte nous n'avons pas d'illusion sur la qualité des images de reconduction ; nous savions qu'elle pouvait s'avérer moindre. Autant le recours à l'artiste est fondamental pour exprimer un questionnement, un choix d'image, autant le besoin n'est pas le même lorsqu'il s'agit de reproduire les images. Si l'on peut s'offrir la reconduction par l'artiste initial tant mieux, mais il ne faut pas se dire que le maintien d'un observatoire est par nature coûteux et compliqué. Il faut trouver un moyen plus souple de reconduire les images régulièrement, quitte à assumer une perte de qualité.

Enfin, concernant la méthodologie mise en place au niveau national, il est important qu'elle existe et que chacun puisse s'y référer dans un souci de cohérence globale, mais il serait désolant que l'OPP se résume à de simples modalités, aussi précises et précieuses soient-elles, de production et reconduction d'un certain nombre d'images. Il faut continuer à inventer.

ANNE-MARIE FILAIRE

L'observatoire photographique du paysage est effectivement un travail d'une grande rigueur technique, basée sur une méthodologie solide. Je voudrais revenir par ailleurs sur les propos de Serge Chaleil concernant la valorisation de l'observatoire : il existait à mon sens une vraie demande de la part des habitants du Parc pour voir les images. Les expositions que nous avons mises en place dans différentes communes du parc, Lezoux, Billom, La Chaise-Dieu ont donné lieu à des moments d'échange très intéressants. Les circonstances m'ont conduit par la suite à travailler sur d'autres projets, et la dynamique ne s'est pas maintenue. Cette demande est restée sans écho.

DE LA SALLE

Une question à Serge Chaleil : combien de fois vos collègues chargés de mission au sein du Parc sont-ils venus vous voir pour parler de l'OPP du Livradois-Forez ? Avez-vous pris l'initiative de le faire sinon ?

SERGE CHALEIL

Peu s'y intéressent véritablement, mais je veux bien entendre que cela tient aussi à moi : je dois trouver le moyen de leur faire découvrir cet observatoire. C'est un problème d'appropriation. Cela pose aussi la question de l'outil lui-même, qui n'est pas forcément adapté aux pratiques techniques du quotidien.

ANNE-MARIE FILAIRE

J'ai pour ma part été contactée à plusieurs reprises par des chercheurs en architecture et Histoire de l'art qui ont étudié l'observatoire sur le Livradois-Forez dans leur mémoire ou leur thèse. De manière plus générale, de nombreux chercheurs s'intéressent aux observatoires, sans que leurs gestionnaires n'en soient finalement toujours informés. Il y a peut-être quelque chose à faire sur ce point.

JULIEN TRANSY

Tous ces échanges permettent d'une certaine manière de faire le lien avec la prochaine et dernière séquence relative à la mise en réseau. En un sens, c'est d'ailleurs à dessein que les témoignages relatifs au Livradois-Forez avaient été positionnés à ce stade du programme : l'hypothèse de réactivation de cet itinéraire photographique mérite d'être mise en lien avec l'initiative conduite autour de l'itinéraire n°7 « Les environs de Valence », et de manière plus générale avec d'autres expériences. Nous avons besoin d'échanger sur les questions qui se posent autour de la démarche, et il est sain de ne pas garder pour soi les critiques pouvant être émises à ce sujet, d'abord parce qu'elles pourront conduire à la recherche collective de solutions, mais aussi parce qu'elles peuvent parfois traduire un défaut d'informations plutôt qu'un défaut « tout court » : certains ont peut-être des réponses aux interrogations que d'autres soulèvent ailleurs. C'est en cela que la mise en réseau peut être utile.

ANNE FAVRET

Le ministère a en sa possession des tirages 40x50 correspondant aux missions conduites depuis l'origine. Nous serions aux Etats-Unis, un film, des livres, de grandes expositions auraient été réalisées. Il faut susciter le désir. L'exposition « Paysages français, une aventure photographique, 1984-2017 » organisée en 2017-2018 à la BNF ne relevait pas d'une initiative ministérielle. La question du coût ne peut être mise en avant, puisque chaque photographe a donné les 100 points de vue initiaux en format 24x30, et tous les 40x50 correspondant aux tirages d'exposition sont conservés aux archives nationales. Il me semble que l'Etat ne joue pas pleinement son rôle, c'est dommage.

JULIEN TRANSY

La posture de l'Etat n'est plus la même aujourd'hui qu'à l'origine de la démarche, sur ce sujet comme sur bien d'autres. De nombreux acteurs revendiquent une responsabilité locale plus importante, ce qui n'est pas une manière de dédouaner le bureau des paysages du ministère du rôle qu'il peut tenir en matière de valorisation : nous nous y attelons (et l'organisation de cette journée s'en veut une illustration) mais nous avons besoin, pour démultiplier les forces, d'approches ascendantes autant que descendantes. D'où l'intérêt d'une mise en réseau, notamment au niveau régional qui nous paraît à même de faire se rencontrer toutes les échelles.

Luc TALASSINOS

CHARGE DE MISSION PAYSAGE, DREAL PACA

Je crois qu'il est essentiel que les observatoires soient tenus par des artistes reconnus. Le fait qu'il y ait une valeur ajoutée muséale à la base des observatoires me semble vraiment indispensable. Je sais que certains organismes n'ont pas les moyens de confier les reconductions à l'artiste initial, ou à tel ou tel autre susceptible de prendre la suite, mais je crois que la patte de l'artiste est très importante pour exprimer la part sensible de la démarche. L'OPP n'est pas qu'un outil de gestion, c'est une œuvre artistique qui dure dans le temps.

S'agissant de la communication, c'est effectivement un élément à prendre en compte dès la mise en place des observatoires. Sur l'observatoire du littoral vu depuis la mer en PACA, par exemple, nous avons prévu dès le départ dans nos budgets la création d'un livre et d'une exposition, ce qui permet d'inscrire la communication dans la durée. En revanche la fréquentation du site internet décline très rapidement.

JULIEN MARCEAU

Je rappelle que les PNR n'ont pas de fonds propres. Pour nous techniciens, faire prendre conscience à nos élus et à nos directions qu'il y existe un enjeu à reconduire les photographies de l'OPP relève du défi. On n'a pas vocation à créer des œuvres, mais à faire de l'aménagement du territoire. Je pense qu'un chargé de mission « culture » ou un paysagiste peut être sensible à cet outil et à ce regard singulier porté sur le territoire, mais il existe de nombreux autres métiers au sein de nos structures et chez nos partenaires, qui ne sont pas du tout familiers de ces matériaux. Il me semble que les observatoires doivent être au moins autant des projets de paysage que des projets photographiques.

6. VERS UNE MISE EN RESEAU REGIONALE DES OPP

JULIEN TRANSY

Les interventions liées à la séquence précédente, et plus généralement les échanges de ce jour témoignent d'un besoin d'espaces communs de discussion. A l'échelle nationale, un extranet a été mis en place pour rassembler toute la documentation déjà produite sur les observatoires, bien au-delà du seul périmètre de l'OPNP⁵. Peut-être nous faut-il encore d'ailleurs communiquer à ce sujet, certaines interrogations soulevées lors de la précédente séquence pouvant trouver des réponses par ce biais.

Mais une réponse appropriée passe aussi dans la mesure du possible par une mise en relation directe. L'enjeu est donc de démultiplier les espaces d'échanges et de rencontre à toutes les échelles. Il existe, en Auvergne-Rhône-Alpes où nous nous trouvons, une dynamique de constitution d'un réseau régional paysage. L'enjeu consiste à réfléchir ensemble à la manière dont les OPP recensés à l'échelle régionale peuvent s'inscrire dans cette dynamique, en commençant par évoquer ce qui se fait déjà dans d'autres régions, afin que ces expériences alimentent les discussions en ateliers.

CAROLINE GUITTET

CHEF DE PROJET DU POLE PAYSAGES A L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

Je vais vous parler brièvement du réseau paysage breton, en montrant en quoi les Observatoires Photographiques du Paysage ont été un support considérable pour fédérer les acteurs autour de la question paysagère.

Depuis plus de 15 ans, le réseau breton est en consolidation. Avec un contexte juridique favorable (entre autres la Convention européenne du paysage), l'État et la Région ont mené une politique publique volontariste, avec par exemple l'organisation régulière de rencontres avec les acteurs du territoire à partir de 2005. La recherche scientifique est également active avec notamment des conventions de recherche entre le Conseil régional et le laboratoire ESO-Rennes. Les travaux universitaires ont permis d'identifier et de qualifier les paysages de Bretagne.



En 2011, naît un projet fédérateur autour des OPP, à l'initiative de l'Etat, de la Région et du Laboratoire ESO-Rennes. A l'époque, la Bretagne comptait deux itinéraires nationaux et deux OPP locaux. Le souhait était de créer une plateforme commune qui puissent diffuser et faciliter l'exploitation de ces séries photos. Ce projet a été lancé avec comme idée de partager les moyens, les compétences et les données. La POPP Breizh⁶ existe depuis 2016 et donne accès à l'ensemble des OPP en Bretagne. Elle héberge aujourd'hui plus de 500 séries photographiques. Elle permet de réaliser des recherches par thème et de faire ressortir des évolutions paysagères. Les porteurs d'OPP disposent d'un espace dédié contenant leurs séries photographiques, et

ont accès à un certain nombre d'options comme le volet participatif ou encore le volet sonore.

La création de cette plateforme a impulsé une véritable dynamique régionale. Plus de 50 institutions ont collaboré à la construction de l'outil. Le coût total du projet s'élève à 300 000 euros. Aujourd'hui, la région Bretagne compte 25 OPP en cours ou en projet, contre 4 en 2011. En 2018, un pôle paysages a été créé au sein de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne. Son rôle est notamment d'administrer et d'animer la plateforme informatique. L'idée est aussi de favoriser une mise en réseau des acteurs et des données, autour de trois volets principaux :

- Observer : récolter des données sur le paysage ;
- Exploiter : analyser les dynamiques et les enjeux paysagers ;

⁵<http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr/> Identifiant : opp Mot de passe : extr@opp

⁶ <https://popp.applis-bretagne.fr/>

- Diffuser : partager un centre de ressources.

Finalement, à partir des OPP, nous avons pu créer ce réseau qui permet de travailler collectivement sur d'autres sujets et de faire, à terme, le lien entre paysage, eau, biodiversité, déchets, etc.

ISABELLE JARDIN
DREAL OCCITANIE



Notre démarche est quelque peu différente, mais c'est aussi cette diversité qui est intéressante. Le réseau paysage de l'Occitanie est copiloté par l'Union Régionale des CAUE de l'Occitanie et la DREAL depuis plus de 15 ans. A travers un comité d'animation, nous nous appuyons également sur les compétences de l'université Jean

Jaurès, notamment avec le laboratoire GEODE, et celles de l'école nationale d'architecture de Toulouse. Nous avons aujourd'hui une liste de diffusion de 500 destinataires, dont les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les agences d'urbanisme, les bureaux d'études et les associations.

Les objectifs du réseau paysage reprennent ceux de la Convention européenne du paysage, à savoir identifier et qualifier le paysage, mais aussi former, éduquer et sensibiliser. Au niveau du réseau, nous avons traduit ces objectifs de la manière suivante :

- Animer pour échanger et se rencontrer ;
- Produire et capitaliser des connaissances sur les paysages en région ;
- Accompagner et former ;
- Diffuser, relayer et informer.

Nous organisons des journées thématiques d'échange - 2 à 3 par an - qui donnent lieu à des dossiers du réseau. Une lettre trimestrielle d'information intitulée « Paysage-info » vient rendre compte des actions réalisées et donner l'agenda des prochaines rencontres tout en étant un support de diffusion de séminaires de nouvelles publications en lien avec la question du paysage au sens large.

En ce qui concerne l'animation du réseau des OPP en Occitanie, elle s'inscrit depuis 2017 dans le cadre de notre réseau régional du paysage. Les porteurs de projets OPP sont pour une grande part nos interlocuteurs quotidiens : les PNR, les Parcs Nationaux, les Grands Sites de France, les CAUE et les gestionnaires des biens UNESCO. Sur ce sujet, les structures qui portent les observatoires sont souvent isolées et ont besoin d'échanger avec leurs homologues sur les méthodes de mise en œuvre et d'exploitation, notamment concernant l'animation avec les populations.

Cette grande part de l'animation, nécessaire pour la pérennité de la mise en œuvre de l'outil et de ses exploitations, demande à la fois une plate-forme d'échange des données et des rencontres d'échange d'expériences et de méthodes. Il existe donc une attente très forte des territoires dans ce domaine. L'expérience de POPP Breizh en Bretagne peut être une opportunité pour développer le même outil chez nous.

STEPHANIE DOUCET-GAILLOT
DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Comme cela a été indiqué, nous en sommes pour notre part à la phase de formalisation d'un réseau d'acteurs, dont l'émergence est le fruit de synergies locales. Il s'appuie sur l'existant déjà recensé au niveau départemental. Nous avons mis en place un comité d'animation au niveau régional dans l'idée de réunir différents acteurs : l'APARA (Association des Parcs Naturels Régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes), l'URCAUE, le Conseil Régional, le CEREMA, la DRAC et la DREAL. Chaque entité relaie ensuite l'information auprès de ses réseaux locaux. La recherche est aussi

présente par le biais des universités qui commencent à entrer progressivement dans le réseau. Par ailleurs, nous avons créé une identité graphique pour donner de la visibilité à ce nouveau réseau paysage.

Le centre de ressources régional du paysage est un des premiers outils que nous avons mis en place, dans le but de fédérer toutes ces actions et ces démarches. Vous pouvez y accéder sur www.paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr. Ce centre de ressources a notamment vocation à informer sur les actualités en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il comporte également des onglets sur la connaissance des paysages, les outils et méthodes disponibles, les démarches et actions paysagères locales, ainsi que le réseau d'acteurs.

La question est aujourd'hui de savoir s'il est opportun de mettre en place, au sein du réseau régional paysage, une animation régionale des OPP. A mon sens, cela serait une opportunité pour se rencontrer et échanger sur les outils existants, et en créer de nouveaux. Cela permettrait également de valoriser ces OPP en les croisant avec d'autres démarches.

Nous allons maintenant entrer dans une session d'ateliers et nous diviser en deux groupes, dont un centré sur les acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et d'apprécier ensemble l'intérêt d'un réseau régional en évaluant les attentes et les besoins, ainsi que les premières actions qui pourraient être mises en place.

Une session de travail en ateliers est organisée. Une restitution est ensuite présentée en plénière.

RESTITUTION

CAROLINE GUITTET ET ISABELLE JARDIN

La question du financement, s'il fallait résumer notre atelier à un enjeu clé, a été pointée comme essentielle. Les contrats Etats-Région ont été cités comme une opportunité à explorer pour financer la dynamique d'un réseau.

La question de l'échelle a également été soulevée, au regard de la taille désormais très importante de certaines régions. Est-ce toujours la bonne échelle ? L'échelle départementale, voire l'agglomération ou la métropole, ne serait-elle pas plus adaptée au principe d'un réseau ?

Il a été relevé par ailleurs que la mise en réseau permettait de faire front pour sensibiliser les élus à la question paysagère. Cela permet aussi de donner du sens à l'action des techniciens des collectivités. Nous avons souligné la nécessité de se connaître et de partager dans le cadre d'un réseau. Il s'agit de travailler ensemble, entre techniciens des collectivités, agents de DDT et DREAL, chercheurs...

Nous avons également soulevé la question de l'agriculture, qui va sans doute être bouleversée dans les prochaines années, en lien avec la poursuite de l'industrialisation et le changement climatique. Le réseau permettra peut-être de mieux accompagner les transformations paysagères en termes d'agriculture. Les problématiques de gestion de l'eau sur les territoires ont aussi été abordées.

Enfin, nous avons pointé le fait que le réseau n'existe que s'il est animé. Il est essentiel que cette animation fasse l'objet d'une mission bien identifiée, avec un temps de travail dédié, et que les personnes désignées restent dans la mesure du possible sur le temps long.

STEPHANIE DOUCET-GAILLOT ET YOLANDE GUYOTON

Pour ce qui est de l'atelier Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons d'abord constaté que les OPP ont peut-être des manières différentes de procéder, mais que les demandes s'avèrent finalement plutôt convergentes.

L'outil OPP est considéré comme potentiellement intéressant pour réorienter les enjeux de politique publique et accompagner l'aménagement du territoire. La question est toutefois de savoir comment donner à voir ces potentialités aux élus et aux habitants. L'hypothèse d'une articulation avec les démarches de plans de paysage a été soulevée, au regard des ambitions dont ils font preuve sur la dimension participative.

Nous avons également évoqué la mise en place d'une plateforme commune pour l'ensemble des OPP recensés au niveau régional. La question de la communication et de l'interaction entre ces OPP a été soulevée, notamment en ce qui concerne le partage des données.

Le volet rédactionnel est également ressorti, avec l'idée d'enrichir le corpus d'images des OPP par un travail d'écriture littéraire.

La question se pose enfin de savoir comment faire vivre un OPP au-delà de ses premières années. La notion de conservation des images a notamment été discutée dans ce cadre.

En conclusion nous avons validé le principe de mise en place d'échanges autour des OPP dans le cadre du réseau régional paysage.

JULIEN TRANSY

Sur cette belle nouvelle il ne me reste plus qu'à remercier Valence Romans Agglo, l'ensemble des intervenants et participants à cette journée, avant de laisser la parole à François Letourneux pour quelques mots de conclusion.

FRANÇOIS LETOURNEUX

A mon tour de remercier le bureau des paysages du ministère de m'avoir invité à intervenir puis à porter mon regard sur les différentes expériences ici présentées : il est très réconfortant de voir la diversité, l'imagination et la créativité qui continue d'exister autour de ces observatoires. On doit beaucoup à l'administration, qui a organisé cette journée, mais on doit aussi beaucoup aux territoires, car l'OPP est avant tout un outil de territoire, qui en conserve la mémoire en la mettant au service d'un projet. Merci à chacun et bravo à tous ceux qui œuvrent aussi à la construction d'un cadre régional de réflexion et d'action autour des observatoires, qui semble être un moyen pertinent de les valoriser.

Mise en page couverture : Jean Etienne Malaisé/
Impression : MTES-MCTRCT/SG/SPSSI/ATL2
Brochure imprimée sur du papier certifié ecolabel européen



**Ministère de la Transition
écologique et solidaire**

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Tél. : +33 (0)1 40 81 21 22

